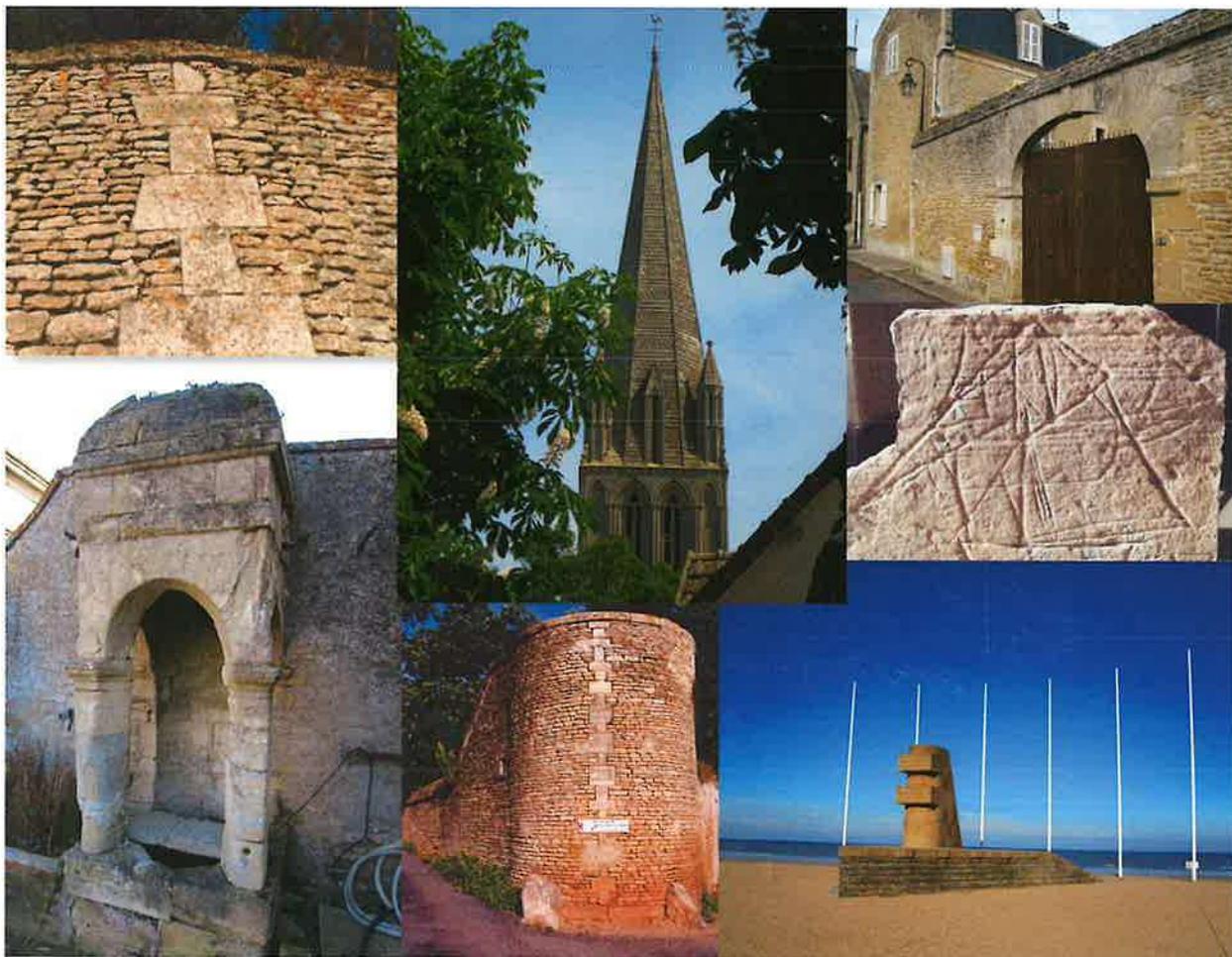
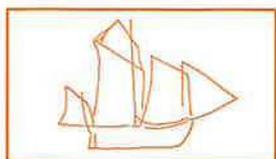


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières
Optique
Nouvelle



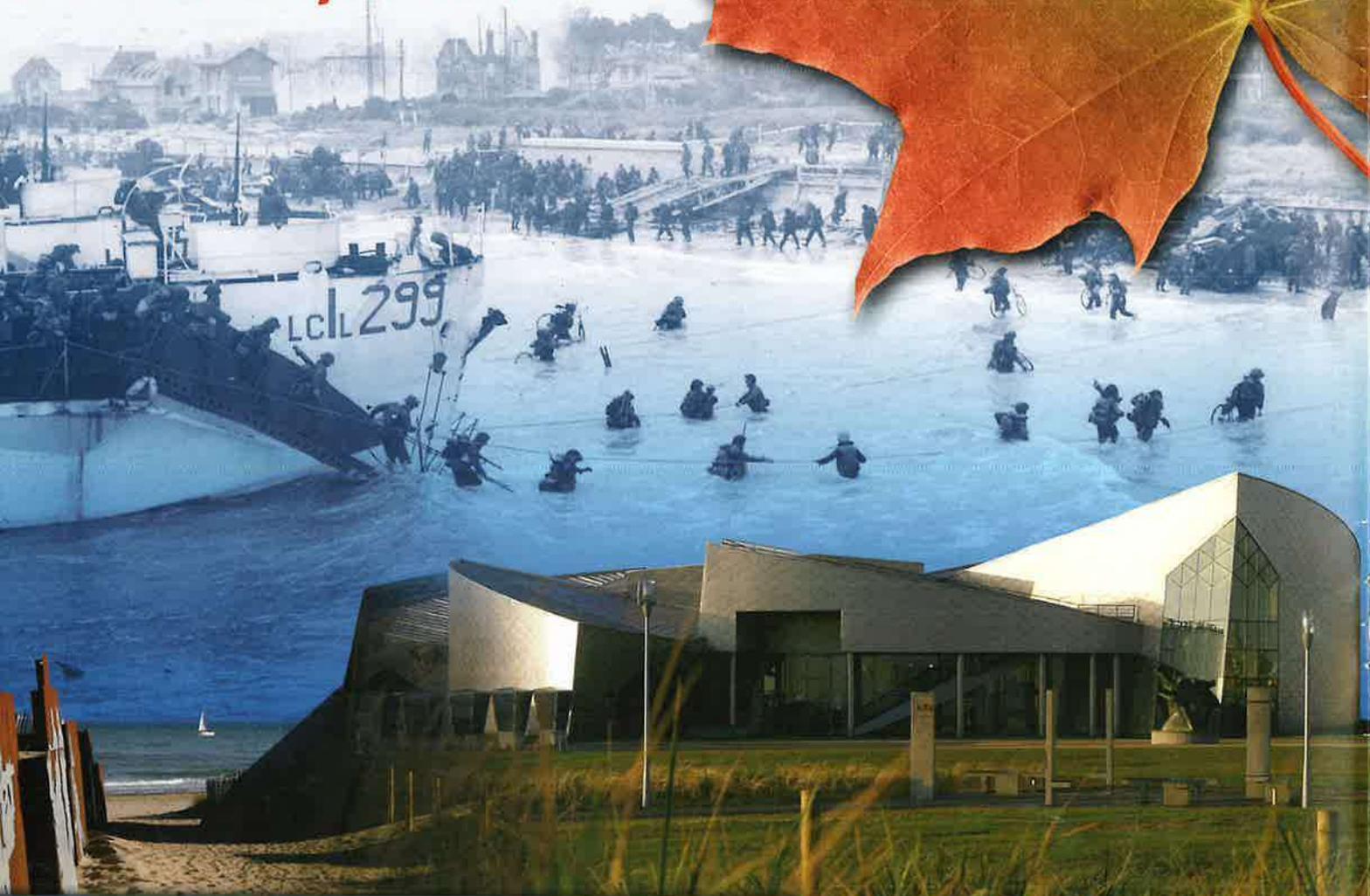
N° 41 - Décembre 2012

Courseulles-sur-Mer



CENTRE JUNO BEACH

*Le musée canadien
des plages
du Débarquement*



CENTRE JUNO BEACH

Tél. 02 31 37 32 17 - www.junobeach.org



Sommaire

- 2 - Les activités de l'été
- 4 - Nos singuliers horfis
- 6 - Résurrection de bienfaiteurs oubliés ... Hervé Léguillon
- 1 - Ces curieuses charpentes à la Philibert de l'Orme
- 15 - Le site de B.O.N.
- 16 - Orchis Bouc à Bernières
- 19 - Histoire d'une maison (suite) la villa Plinvent
- 21 - Le Homard du Président
- 22 - Les Queen's Own Rifles of Canada
- 27 - Rubrique « faits divers »

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.jimdo.com

Composition du Bureau:

●Président :

Jean-Paul MAYER

●Vice-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

●Secrétaire:

Catherine HENTGEN

●Secrétaire adjoint :

Annie de GERY

●Trésorier :

Stéphane MANDELKERN

●Trésorier adjoint :

Pierre BESSON

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs:

Francine et Pierre BESSON - Jean CUISENIER - Christiane GARDOU - Annie de GERY - Jannie MAYER - Jean-Paul MAYER - Myriam MOULIN

Imprimeur : Imprimerie Anquetil
312 616 550 B RCS CONDE
14110Condé-sur-Noireau
Tél. : 02 31 69 04 26

Editorial

Champ d'éoliennes et terrain de golf, deux sujets sensibles et qui échauffent les esprits à Bernières ! Deux sujets qui concernent directement l'objet même de notre association - qui est, soulignons-le, entièrement dégagée de toute arrière-pensée politique : la défense de l'environnement et la mise en valeur du patrimoine de Bernières. Concernant le champ d'éoliennes qui devrait être implanté au large de notre côte, il est difficile à B.O.N. d'intervenir car il s'agit là d'un projet conduit à l'échelle nationale. Seul l'atterrage (l'arrivée des câbles sous-marin à la côte) demande une particulière attention quant à sa localisation. Mais aujourd'hui si quatre sites, dont Bernières, semblent avoir été envisagés, et peut-être d'autres demain, rien n'est arrêté à ce jour, Madame le Maire nous l'a assuré. C'est donc seulement lorsque l'implantation définitive de cet atterrage sera connue qu'il conviendra de l'examiner avec soin et, éventuellement, de se mobiliser si elle concernait Bernières en mettant en danger son environnement.

Pour contre, quant à l'implantation d'un golf sur le Platon, le sujet est tout autre puisqu'il ne concerne **que** Bernières. Il nous a été rapporté que ce projet était initialement sous-tendu par la volonté municipale de régler un problème d'écoulement d'eaux et de drainage de ces terrains. Un golf, ou plutôt un « pitch and put », serait une solution qui pourrait également concourir au développement touristique de Bernières.

Pourquoi pas.

Pour nous, ce n'est qu'une solution parmi d'autres mais qui présenterait l'inconvénient majeur de « privatiser » un espace public. Difficile d'imaginer en effet un tel golf ouvert en même temps aux promeneurs ! Et quelles en seraient les retombées économiques **effectives** d'une telle réalisation ?

Il semblerait beaucoup plus réaliste de « mettre en scène » la nature, sa faune et sa flore à des fins purement pédagogiques, sans investissements majeurs. Et ce qui serait profitable, de façon durable, au plus grand nombre.

Nous sommes intimement persuadés que cette solution de bon sens prévaudra.

Souhaitons-le et souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2013 qui va commencer.

Jean-Paul MAYER

Les activités de l'été

Par Annie de GERY

Elles ont commencé le 7 juin par une visite « sur commande » d'une partie du bourg et de l'église par un groupe d'anciens d'un collège francilien réunis à Bernières par un membre de B.O.N. Très beau succès !!!



Le 16 juin, la sortie de B.O.N., réservée à ses adhérents, nous a menés cette année à Douvres-la-Délivrande visiter, en avant-première, la Baronnie, guidés par Michel Letellier ¹. De cet ensemble, nous avons visité le grand Logis, superbe bâtiment des XIIIe et XIVe siècles, ancien fief et résidence de campagne des évêques de Bayeux, tout récemment restauré et pas encore inauguré. Il faisait beau et la pierre de Caen (ou de Creully) était belle. La Baronnie est la propriété de la ville de Douvres.

Puis les « Rencontres de B.O.N », très républicaines cette année, ont eu lieu le 14 juillet dans les locaux de la Mairie ! En effet, la Municipalité avait mis à notre disposition, en remplacement des locaux de l'ancienne mairie, la salle du Conseil. Ceux qui n'avaient pas l'habitude de fréquenter ces lieux ont pu apprécier de près l'immense tableau de Berthélémy, acquis par la commune, et la non moins imposante et rare armoire de mariage.

Enfin, grande nouveauté pour les visites traditionnelles de l'été réparties sur juillet et août, elles ont été animées par le talent d'une comédienne. Dans l'église, elle incarnait une « bonne femme » qui exprimait, avec son franc-parler, sa réprobation devant l'exhibitionnisme féminin de la sheela-nagig située dans le chœur, puis, servante supposée chez



¹ Michel Letellier, président de l'association pour la réhabilitation et la promotion de la Baronnie

Madame Berthélémy, elle retraçait à grands traits la vie quotidienne des gens à Bernières à la fin du XIXe siècle. Un accueil enthousiaste lui a été réservé.

Lors de la pérégrination dans le bourg, on la retrouve à l'ancienne mairie/école en institutrice pour un grand moment d'émotion devant les difficultés de la rentrée de 1944 : regrouper filles et garçons par manque de locaux et reprendre un cursus normal après les situations de guerre vécues par ces enfants au moment du Débarquement. La visite à l'école se terminant par des chants d'époque, repris par les visiteurs émus.

Un grand merci à Martine Forster pour ces prestations.



Pour les Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, B.O.N. avait, comme à son habitude, inscrit la visite commentée de l'église. Le thème de cette année en était le « patrimoine caché », la municipalité nous ayant autorisés (la chose est rare) à donner accès au triforium de l'église à nos très nombreux visiteurs. C'est toujours un très vif succès que de permettre cette petite expédition autour du chœur donnant une vue tout à fait inhabituelle de ce bel espace gothique et permettant d'approcher les diverses composantes du grand retable. Nous avons aussi retrouvé avec plaisir notre « bonne femme » qui a exprimé avec autant de succès sa réprobation devant le modillon indécents.

Une visite du colombier de la Luzerne a dû être annulée à cause de la mise en vente de la propriété mais nous espérons pouvoir l'intégrer dans le programme de 2013. 

Avis aux collectionneurs !

Si vous avez des manques dans votre collection des bulletins de B.O.N., il reste dans nos réserves quelques exemplaires – parfois très peu - des numéros suivants :

1, 5, 6 à 9, 12, 13, 16 à 18, 22, 24, 27 à 36, 39 et 40.

Vous pouvez en faire la demande auprès de B.O.N., soit par courriel, soit par courrier. Ils vous seront remis gratuitement bien sûr à Bernières ou envoyés par la poste (règlement des frais d'envoi seulement).

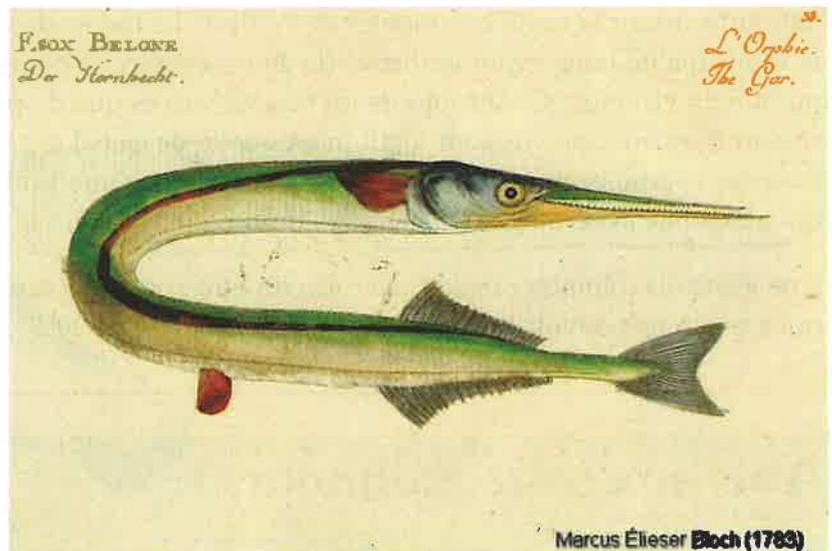
Sachez également que tous les numéros des bulletins de B.O.N. sont consultables à la Bibliothèque de Bernières, aux Archives départementales du Calvados à Caen ou encore aux Archives nationales à Paris.

Nos singuliers horfis

Par JEAN CUISENIER

Orphie : prononcer le nom par un *h* aspiré : *horphie*. Du Danemark à l'Angleterre et à la Normandie, c'est le *hoornfisch*, le « poisson à corne », ou *garfisch*. Au milieu du XVI^e siècle, un gentilhomme normand connu par le *Journal* qu'il a soigneusement tenu pendant vingt ans, le Sire de Gouberville, transcrivit avec fidélité le parler des marins-pêcheurs du Cotentin auprès de qui il habite : il nomme ce poisson *horfilz*¹. Pour tous ceux qui se tiennent loin de la mer, il s'agit de l'*aiguille*, ou *aiguillette*, ou encore de la *bécassine de mer*. L'usage, depuis qu'on emploie couramment la transcription *orphie*, est de parler de ce poisson en employant le genre féminin, parce que la terminaison *ie* suggère le féminin, alors que les marins-pêcheurs disent « Ah! Le bel horfis ! ». Dans leur variété, ces appellations visent, toutes, ce qui singularise l'animal au premier abord: des mâchoires allongées en forme de bec, armées de dents pointues.

Voici quelques éléments de la description qu'en donne le comte de Lacépède – trop longue pour que je puisse la citer entièrement – sous le nom savant d'*ésoce belone* : « Le museau de cet ésoce ressemble au bec d'un harle – oiseau palmipède des pays nordiques, voisin du canard –, ou à une très longue aiguille; son corps et sa queue sont d'ailleurs si déliés que la longueur totale de l'animal est souvent quinze fois plus grande que sa hauteur : il n'est donc pas surprenant qu'on lui ait donné le nom d'*aiguille*. On l'a nommé aussi *anguille de mer*, parce que ses formes générales



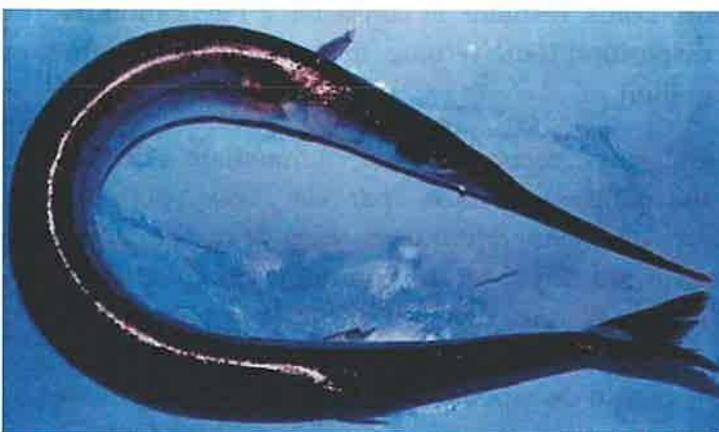
ont beaucoup d'analogie avec celles de la *murène anguille*. La ressemblance dans la conformation amène nécessairement de grands rapports dans les mouvements et dans les habitudes ; et en effet la manière de vivre de l'ésoce bélone est semblable, à plusieurs égards, à celle de l'anguille. Les dents du bélone sont petites, mais forets, égales, et placées de manière que celles d'une mâchoire occupent, lorsque la bouche est fermée, les intervalles de celles de l'autre (...) Lorsque le bélone serpente, pour ainsi dire, dans l'eau, ses évolutions, ses contours, ses replis tortueux, ses élans rapides, sont d'autant plus agréables, que ses couleurs sont belles, brillantes et gracieuses ; le front, la nuque et le dos offrent un noir mêlé d'azur ; les opercules réfléchissent des teintes vertes, bleues et argentines; la moitié supérieure des côtés est d'un vert diversifié par quelques reflets bleuâtres, l'autre moitié répand, ainsi que le ventre, l'éclat de l'argent le plus pur; du gris ou du bleu sont distribués sur les nageoires »².

L'*horfis* – pour lui redonner son nom normand – s’approche des côtes au tout début du printemps, fin mars-avril selon les années. Son arrivée donne le signal aux marins-pêcheurs qu’une nouvelle saison commence. Il précède la venue du maquereau, au milieu des bancs duquel il se plaira. Animal carnivore, il se nourrit de petits poissons, de vers, de petits crustacés et de plancton. Sa maturité sexuelle se situe à cinq ou six ans. Il fraie de mai à juin près des côtes, et reste non loin de celles-ci pendant tout l’été, puis rejoint l’Atlantique d’où il vient, dès les premiers froids, et y reste tout l’hiver. Les femelles pondent quelques milliers d’œufs

munis de filaments. À l’éclosion, ces œufs fixent sur les algues ou sur des objets flottants. Adulte, l'*horfis* atteint une longueur de 50 à 80 centimètres, pouvant exceptionnellement avoisiner un mètre. Extrêmement vigoureux, il nage vite, à la façon d’un serpent³. Doté d’un puissant squelette, ce poisson présente une singularité remarquable : il a les arêtes franchement vertes, couleur qui s’explique par la présence dans leur squelette de phosphate de fer oxydé, à moins – selon une autre théorie – que ce soit dû à de la *biliverdine*, substance colorante, en général, de la bile.

Les marins-pêcheurs ne cherchent pas l'*horfis* spécifiquement, à la manière dont ils cherchent un poisson pélagique comme le hareng ou le maquereau. Ils y sont d’autant moins incités que la chair de l'*horfis* est fine, mais sèche, et modérément appréciée. Mais comme ce poisson vit de préférence en petits groupes au milieu des maquereaux, ils en prennent en même temps qu’ils prennent ces derniers et ne manquent pas de les mettre en vente aussi. Quant aux plaisanciers, ils apprécient d’en pêcher à la traîne. L’animal mord à l’appât naturel mais aussi bien au leurre. Quand il mord, vigoureux comme il est, il se défend en serpentant dans l’eau, et offre une résistance acharnée au pêcheur qui travaille à le rapprocher du bateau pour mieux le mettre à bord. Autant dire que c’est une pêche riche en émotions pour les amateurs, sinon riche en promesses pour les cuisinières, bien que des chefs expérimentés aient mis au point des préparations capables de satisfaire les gourmets.

Singuliers *horfis*, au bec de canard, au corps d’anguille, à la chair de maquereau et aux arêtes vertes ! ■



¹ *Le Journal du sire de Gouberville*, 4 tomes.- Bricquebosq : Les Editions des champs, 1993-1994. (Tome 1 : 1549 - 1552 ; tome 2 : 1553 - 1557 ; tome 3 : 1558 - 1562 ; tome 4 : annexes du Journal, compléments, études et index). Réédition des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1892 & 1894.

Voir, pour les noms de poissons, *Die Sprache Gilles de Gouberville's und ihre Beziehungen zu den modernen normannischen Mundarten*, Engelsdorf-Leipzig, C. & E. Vogel, 1935.

² Lacépède, comte de, *Œuvres du comte de Lacépède, comprenant l'histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, des serpents, des poissons et des cétacés*, (Paris, Pillot, 1830 à 1833, 12 volumes avec 400 gravures sur acier). Vol.3, p.201.

Résurrection des bienfaiteurs oubliés... (suite)

... Hervé Léguillon

Par Annie de GERY

Continuons à sortir de l'anonymat quelques bienfaiteurs locaux, personnalités qui ont enrichi le patrimoine de Bernières et dont seules les rues du village évoquent encore le souvenir sans cependant nous le dévoiler.

C'est encore le compte rendu d'une séance du conseil municipal qui nous éclaire sur l'origine de l'attribution du nom d'Hervé Léguillon à la portion de voirie reliant la rue du Régiment de la Chaudière à la voie du Débarquement. Cette grande voie se prolonge en rue du Castel, l'une des plus longues de Bernières qu'elle traverse d'ouest en est, d'abord parallèle à la mer qu'elle rejoint presque, à la Rive.



Le 17 mars 1945, le conseil municipal se réunit sur une « convocation » plutôt exceptionnelle, adressée le 14 mars par le maire Louis Tesnière, et consacrée à l'évocation de la disparition toute récente, le 7 mars, de Monsieur Léguillon.

C'est une reconnaissance immédiate de la municipalité exprimée par la voix de son maire: « Un deuil douloureux vient de frapper notre conseil municipal et la commune toute entière. Monsieur Hervé Léguillon qui était le plus ancien en fonction d'entre nous est décédé subitement [...]. Ai-je besoin de rappeler ce que monsieur Léguillon fut pour notre commune, pour sa commune [...]. La guerre de 1914-1918 le trouvait inscrit comme avocat au barreau de Paris où il commençait à se tailler une place qui eut été très brillante [...]. Officier pendant cette guerre participant aux grandes batailles notamment à Verdun il a été fait chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire [...]. Atteint par les gaz, après la guerre il doit interrompre sa carrière d'avocat pour prendre un repos indispensable que ne lui aurait pas permis la vie trépidante de la capitale. Il revient à Bernières se fixer dans sa propriété de la rue du Castel [...]

partageant son temps entre son jardin, son picoteux et ses recherches historiques sur Bernières. Le grand plaisir

pour lui, dont tout l'orgueil consistait à rappeler qu'il descendait des plus vieilles familles de Bernières, était de se promener, recueillant précieusement des plus vieux, anecdotes et souvenirs [...]. Il accumulait les documents sur l'histoire de sa commune et, en 1927, il faisait paraître un ouvrage intitulé *Bernières, des origines à la Révolution*. Pendant cette guerre, il termina une seconde partie de cette histoire locale, *Bernières pendant la Révolution*, restée à l'état de manuscrit en raison des événements.

Il fut pour nous tous le conseiller le plus averti et il accepta le poste d'adjoint auquel vous l'aviez récemment élu [...]. Monsieur Léguillon a tenu à manifester d'une manière tangible son affection pour sa petite patrie. Il a en effet légué toute sa

fortune à sa commune de Bernières en réservant cependant l'usufruit à sa fidèle servante ...

Après le discours détaillé du maire sur la vie d'Hervé Léguillon, le conseil municipal décide à l'unanimité que « la rue du Castel, depuis son départ rue du Régiment de la Chaudière jusqu'au Chemin du Sémaphore (actuelle voie du Débarquement), portera désormais le nom de rue Hervé Léguillon, historiographe et bienfaiteur de la commune ».

Qui était Hervé Léguillon ?

Tout ou presque a été dit dans l'allocution nécrologique du maire, tout au plus convient-il de la compléter.

Hervé Léguillon est né à Saint-Lô en septembre 1881, de Léopold Albert Léguillon et d'Alphonsine Guillemette, célibataire. La famille Léguillon, installée depuis plus de deux siècles à Bernières était une famille d'agriculteurs, de propriétaires terriens, mais avant tout de marins, confirmant la puissante tradition maritime dans les vieilles familles de Bernières, avec une branche Lepetit constructeurs de bateaux à

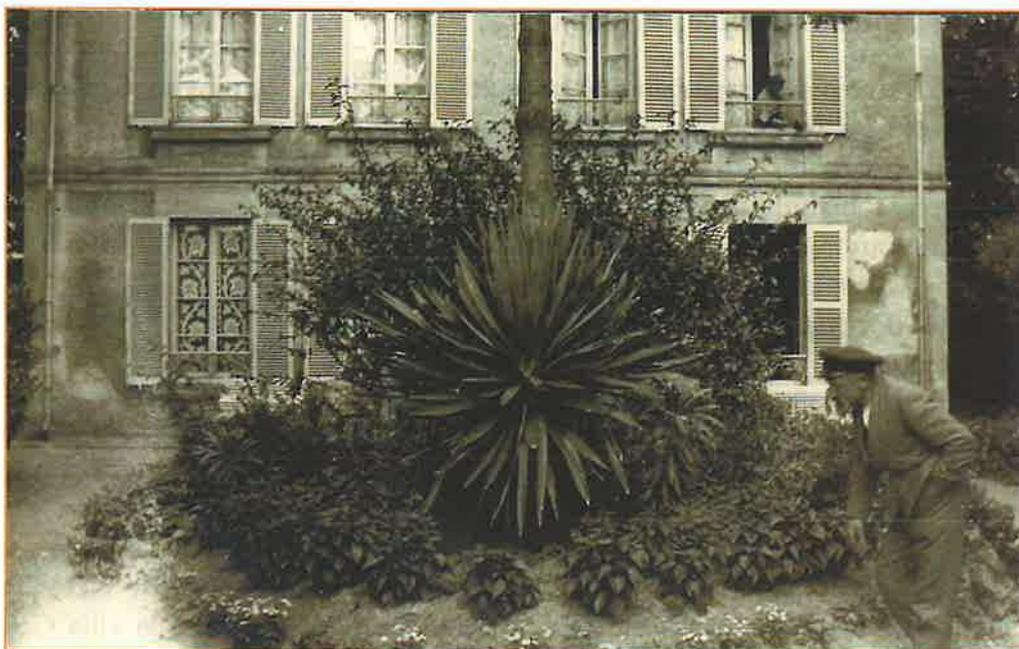
Courseulles au XIXe siècle. Si on ne trouve pas trace du mariage de ses parents, on retrouve plusieurs mariages à Bernières, dont un en 1647 de même que la présence à la même époque de trois frères Léguillon, Charles, Gaspard et Jean qui habitaient au hameau de Tombette.

Hervé Léguillon a suivi des études à la faculté de Droit de l'Université de Paris, le soutien du milieu familial était alors décisif car les études avaient un coût élevé. En 1908, il devient docteur en droit après avoir soutenu sa thèse pour le doctorat d'études politiques et économiques. Cette thèse est consacrée à un chapitre du droit rural sous le titre *Les warrants agricoles et leur fonctionnement d'après les lois du 18 juillet 1898 et du 30 avril 1906*. Il s'agit d'une nouvelle avancée du Code rural qui a voulu donner

aux agriculteurs le moyen de se procurer des fonds en vue d'une prochaine récolte sans être obligés de se déposséder de leurs biens ; c'est un recours à la technique de gage sans dépossession. Tout agriculteur peut ainsi emprunter sur les objets dont il est propriétaire (matériel agricole, récolte pendante, animaux...).

C'était une loi nouvelle, importante aux yeux du jeune homme dont l'enfance avait baigné dans le monde agricole auquel il reste attaché. Il a réagi rapidement sur le fonctionnement, les avantages et les inconvénients de ces warrants pour les agriculteurs.

Après son doctorat, il s'inscrit au barreau de Paris et s'installe comme avocat. A cette période,



H. Léguillon devant sa maison de la rue du Castel, future mairie de Bernières

A noter à la fenêtre de droite du 1^{er} étage, Mlle Angèle

exactement en juin 1899, avait été votée la loi autorisant les femmes à exercer la profession d'avocat et la première d'entre elles s'inscrit en novembre 1900. On peut supposer qu'Hervé Léguillon a vécu tous les remous qui ont entouré, pendant plusieurs années, cette « innovation » ! Un peu plus tard, la Grande Guerre sera le principal facteur d'émancipation de la vie des femmes.

Officier pendant cette première guerre mondiale, il participe en 1916 à la bataille de Verdun. Là, ou sur un autre lieu de bataille, il est touché par les gaz toxiques. En effet, ces gaz, armes chimiques

mises au point par les chimistes d'Outre-Rhin, sont utilisés pour la première fois par l'armée allemande lors de la bataille d'Ypres, en Belgique, en avril 1915 : que ce soit le chlore, le phosgène ou l'ypérite (qui doit son nom à la bataille d'Ypres), les effets vésicants ou suffocants entraînaient chez les militaires de très graves perturbations qui pouvaient être soit rapidement mortelles, soit entraîner des troubles sévères et chroniques, fibrose pulmonaire, bronchite chronique ou asthme, tous très invalidants. Ceci explique la retraite très anticipée décidée par Léguillon.

Il vit donc à Bernières, berceau familial, ne se marie pas et reste sans descendance directe. Il est entouré des soins d'Angèle la « fidèle servante » : Angélique Pierre, enfant naturelle, née en 1879, a été placée très jeune dans la famille Léguillon.

Il gère ses terres, occupe pendant plusieurs mandats un poste au conseil municipal sans avoir jamais voulu être maire ; il pêche, jardine et mène ses recherches historiques sur Bernières qu'il publie dans un ouvrage paru en 1927. Réédité depuis, son ouvrage reste le seul sur presque toute l'histoire du village. Il vit la Seconde Guerre mondiale dans sa maison, 3 rue du Castel, d'où il aperçoit d'une fenêtre du second étage l'arrivée des bateaux alliés prêts à débarquer leurs troupes le 6 juin 1944.

Son testament

Hervé Léguillon avait rédigé devant notaire, Maître Pépin à Courseulles, son testament en 1928. Celui-ci commence par cette phrase : « Je déshérite tous mes héritiers légitimes (des neveux n.d.a) et constitue pour mon légataire universel de mes biens, présents et à venir, la commune de Bernières-sur-mer, Calvados. Cependant dans le cas où Mademoiselle Pierre Angèle, domestique dans ma famille depuis plus de trente ans, me survivrait, la dite demoiselle Pierre Angèle bénéficierait, pendant toute son existence, de l'usufruit de tous mes biens, à l'exception de ceux dont j'aurai disposé autrement [...]. Après le décès de Mademoiselle Pierre, le Conseil municipal de Bernières-sur-mer devra faire l'usage suivant : **de ma maison, rue du Castel n°3, il fera la mairie...**les meubles meublants devront être affectés à l'usage de la mairie ... ».

Son autre maison, villa Cécile, 11 rue du Castel et ses granges attenantes devra être donnée en dot,

sous certaines conditions et après le décès de l'usufruitière à « la jeune fille, aisée ou non, habitant Bernières et dont la famille soit originaire de Bernières depuis au moins 50 ans. La liste des jeunes filles correspondant à ces critères sera adressée au Bureau de Bienfaisance et par vote secret, les femmes des électeurs inscrits sur la liste électorale de Bernières seront appelées à désigner la bénéficiaire de mon legs, en considérant la plus sincère et la plus travailleuse comme devant la plus digne ».

Parmi les obligations du légataire universel figurait l'entretien de la chapelle Léguillon-Guillemette au cimetière

Les quelques legs à titre particulier devaient être accordés dès son décès : à un cousin horloger à Courseulles, un immeuble sis à Courseulles et la somme de 6.100 francs plus un objet de son choix ; à un ami, Georges Gelis, capitaine de frégate à Cherbourg, la somme de 50.000 francs et à messieurs Gabriel et Maurice Simon, respectivement la somme de 100 francs.

Au décès d'Hervé Léguillon en 1945, les biens restaient sensiblement les mêmes qu'au moment du testament : environ 27 hectares de terre agricole loués et des bâtiments de ferme (ferme Lesage) donnant rue de l'Eglise et rue Montauban, eux aussi mis en fermage, un petit local contigu à la ferme ci-dessus, un grand herbage de plus de 6.000m² rue Victor Tesnière, un jardin légumier de 1.400m², la villa Cécile, très endommagée par les bombardements aériens des 6 et 8 juin 1944 et, bien sûr, sa maison avec dépendances, 3 rue du Castel, elle aussi endommagée par les mêmes bombardements (cloison soufflée et explosion d'une bombe au 2^{ème} étage) et dont le parc avait été partiellement dégradé par la réquisition, par la 5^{ème} compagnie allemande en mai 1944, de 11 pieds de pins. Les devis de réparation de ces deux propriétés, effectués en janvier 1945, étaient respectivement de 101.250 francs et de 486.250 francs.

Il existait d'autre part un actif représenté par les fermages dus au décès du propriétaire, un livret de Caisse d'épargne et par des valeurs en bourse, nombreuses et variées, pour n'en citer que quelques-unes : Lyonnaise des eaux et de l'éclairage, Banque d'Athènes, C^{ie} des Eaux et de

l'Electricité d'Indochine, Industrie Lorraine Air Liquide, Banque Ottomane, Cie de Pont à Mousson, etc...

A dater du 7 mars 1945, une rente viagère revalorisée chaque année sera payée à mademoiselle Angélique Pierre à titre d'usufruit sur l'actif laissé par monsieur Hervé Léguillon à la date de son décès.

Le devenir de ses biens

Après le décès d'Hervé Léguillon et jusqu'à celui « d'Angèle » le 11 août 1965 et la déclaration de vacance de la succession en mai 1966, et bien que la commune ait été plusieurs fois sollicitée pour vendre tel ou tel bien, aucun, conformément aux volontés du testataire, n'a été vendu et ce, d'autant plus que l'usufruitière se réservait le droit d'attaquer en cas de vente !

Le seul bien qui ne figurait plus dans l'héritage était la villa Cécile car Angèle, l'usufruitière, avait fait abandon, en octobre 1945, de son usufruit en ce qui concernait cette propriété, devant les dommages que celle-ci avait subis lors du débarquement, et le legs fut alors délivré par anticipation à une jeune fille, selon les critères requis, le 7 mars 1946 (legs Lecouturier-Le Pareux Madeleine).

La maison principale, 3 rue du Castel, aujourd'hui 51 rue Hervé Léguillon, a tardé à devenir la Mairie comme exigé dans le legs. Des agents communaux y ont logé, puis temporairement les gendarmes affectés à la commune pendant la saison balnéaire en 1969. En février 1970, le conseil municipal, considérant l'importance des travaux à exécuter à la propriété Léguillon pour la

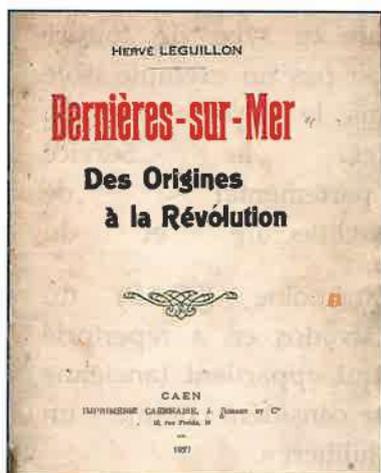


H. Léguillon dans son jardin en 1935

restaurer et y installer (enfin !) la mairie, autorise le maire, Ernest Prodhomme, à passer des marchés avec les entrepreneurs adjudicataires. Tous les corps de métier sont concernés et le siège de la mairie est transféré fin 1970.

Les terres agricoles ont été conservées, la ferme Lesage, partagée, a été vendue en partie, en une propriété donnant rue Montauban, et une autre rue de l'Eglise à côté de ce qui est devenu la bibliothèque.

Sans doute, et à la différence d'autres bienfaiteurs moins connus, la mémoire d'Hervé Léguillon reste encore présente dans le souvenir des Bernièrais les plus anciens, sans pour autant que ceux-ci connaissent toujours et apprécient ses qualités morales et humaines ainsi que sa générosité. ■



Références :

* Hervé Léguillon, *Bernières-sur-Mer, des origines à la Révolution*, Caen, Imprimerie caennaise, J. Robert et Cie, Caen, 1927.

* Archives municipales : Legs Léguillon

* Bibliothèque de la Faculté de Droit de Paris Et les souvenirs de quelques-uns....

Ces curieuses charpentes à la Philibert de l'Orme

Par Jannie MAYER et Annie de GERY

Les charpentes « à la Philibert de l'Orme » sont d'une rareté et d'une originalité qui attirent l'attention et un bel exemple de ce modèle architectural est visible à Bernières. La structure des charpentes qui soutiennent ces toitures, à l'aspect si particulier, est l'invention de ce brillant architecte de la Renaissance. Il s'agit de charpentes d'assemblages, à petits bois, qui ne nécessitent plus l'emploi des grands bois dont sont issues poutres et solives. Cette invention répond à l'origine à une demande royale d'économie des grands arbres de nos forêts devenus plus rares donc plus chers pour la construction de bâtiments princiers. Il s'avère qu'en plus de cette économie de moyens, cette technique apportait un renouveau dans l'utilisation de l'espace.



Philibert de l'Orme

Quand on arrive à Bernières depuis Courseulles, on est surpris d'apercevoir, à droite à l'entrée du village, un grand bâtiment de pierre longeant la rue de la Pierre Debout, couvert d'une curieuse toiture, tout à fait inhabituelle dans la plaine de Caen : au lieu d'un toit traditionnel à forte pente couvrant habituellement granges et maisons, on découvre une toiture inhabituelle, aux formes arrondies, improprement appelée par certains « en carène de bateau renversée ».



La grange du Clos Michel et sa toiture si caractéristique

Il s'agit d'une toiture soutenue par une charpente dite « à la Philibert de l'Orme », une toiture pas comme les autres !

39. Celui de Bernières qui appartient (ancienne colonie de la Suze) y est considéré comme « un très bel exemple d'une Philibert ».

On peut observer un autre bâtiment à l'aspect et aux volumes similaires, rue de l'Abbé Brossard à Saint-Aubin en face de l'église. De même en regardant plus attentivement parmi les petites maisons de Courseulles, on en découvre trois autres, quai Est (Yacht Club) et rue du Maréchal Foch.

Mais ce type de toiture n'est pas un exemple isolé dans le département. En effet, le Service Départemental de l'Architecture et du

Patrimoine (SDAP) du Calvados en a répertorié

Mais qui est Philibert de l'Orme ?

Peu d'informations sont arrivées jusqu'à nous sur ses premières années. On situe sa date de naissance entre 1505 et 1515 (1515 rappelez-vous, l'avènement de François I^{er} et la bataille de Marignan). On sait qu'il naît à Lyon car il en a toujours fait une fierté. Son grand-père est tisserand et son père maître d'œuvre - ou maître maçon (le maître-maçon était chargé de la juridiction et de la surveillance de ceux qui travaillaient à la construction, soit l'équivalent d'architecte). Il appartient donc à une famille qui a déjà accès à la connaissance et aux responsabilités. Il suit son père très tôt sur les chantiers, chantiers auxquels il participera activement comme il l'écrit lui-même : « Dès l'âge de 15 ans, auxquels temps je commençais à avoir charge et commander tous les jours à plus de trois cents hommes ». Il mène parallèlement des études de théologie.

Devenu jeune architecte auprès de son père, celui-ci l'envoie en Italie, voyage obligé, pour y étudier l'architecture classique. Il y reste de 1533 à 1536 et y est protégé par le cardinal du Bellay qui sera son mentor, lui passera des commandes et facilitera son évolution dans les milieux princiers. A son retour en France, il réalise ses premières constructions, à Lyon et à Paris.

En 1545, François I^{er} le nomme *maître architecte et conducteur général de nos bâtiments, édifices, ouvrages de fortification en Bretagne*. C'est pour lui une période importante et florissante

A la mort de François I^{er}, il reste près du pouvoir royal et construit le château d'Anet pour Diane de Poitiers, favorite d'Henri II, le nouveau monarque et reçoit le titre d'Architecte du Roi. Il travaille au tombeau de François I^{er}, au château de Fontainebleau, aménage le château de Madrid au Bois de Boulogne et construit sa maison rue de la Cerisaie à Paris. En 1556, il devient maître des Comptes. Il commence le Château Neuf, résidence royale, et travaille au château de la Muette, à Saint-Germain-en-Laye, aux Tuileries ainsi qu'au château de Saint-Maur-des-Fossés près de Paris. Tous ces édifices ont aujourd'hui disparu.

A la mort d'Henri II en 1559, il est rapidement frappé de disgrâce et toutes ses fonctions lui sont retirées. Cette période de traversé du désert

s'achève vers 1568, date à laquelle il travaille pour Catherine de Médicis. Celle-ci lui pardonne enfin d'avoir édifié le château d'Anet pour sa rivale Diane de Poitiers et accepté la protection que qu'elle lui avait accordée ! Il publie alors le premier des neuf tomes de ses traités d'architecture qui expose, entre autres techniques, celle de son invention appliquée aux charpentes.

En outre au cours de sa vie, il bénéficie de plusieurs charges religieuses, le pape lui en offrant une en Italie. Il reçoit de François I^{er} de nombreuses abbayes et, en plus des titres revendiqués de « Lyonnais » et « d'architecte », il cite dans ses ouvrages ceux de « Conseiller et aumônier ordinaire » d'Henri II et « d'abbé de Saint-Eloi-lès-Noyon ».

Il meurt en 1570 et est inhumé dans la grande nef de Notre-Dame de Paris.

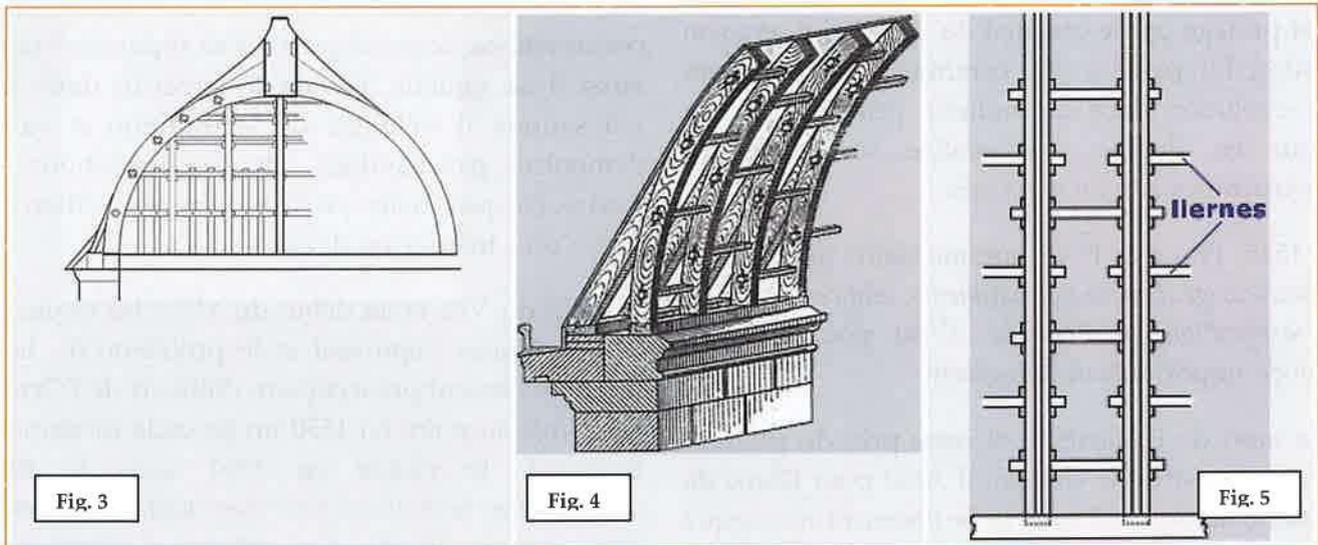
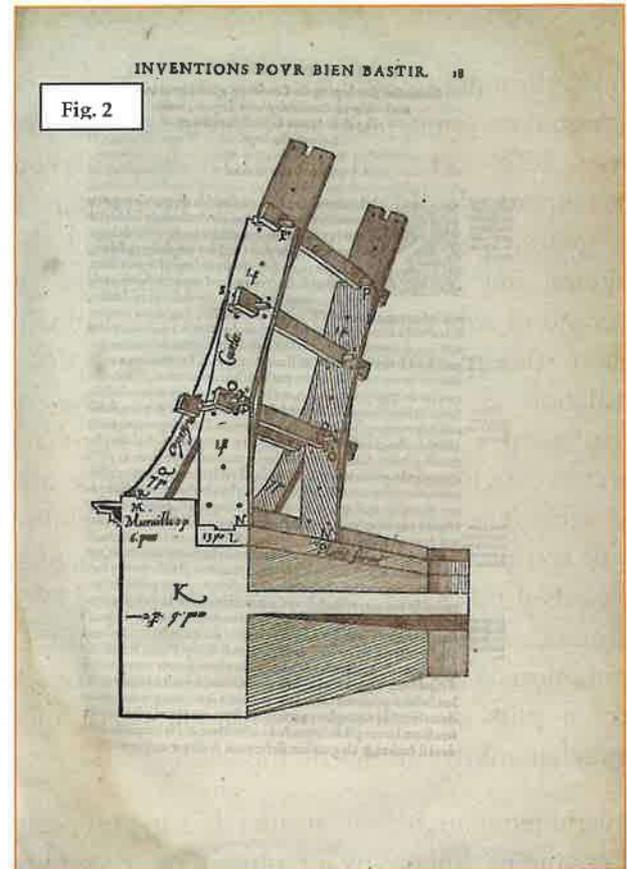
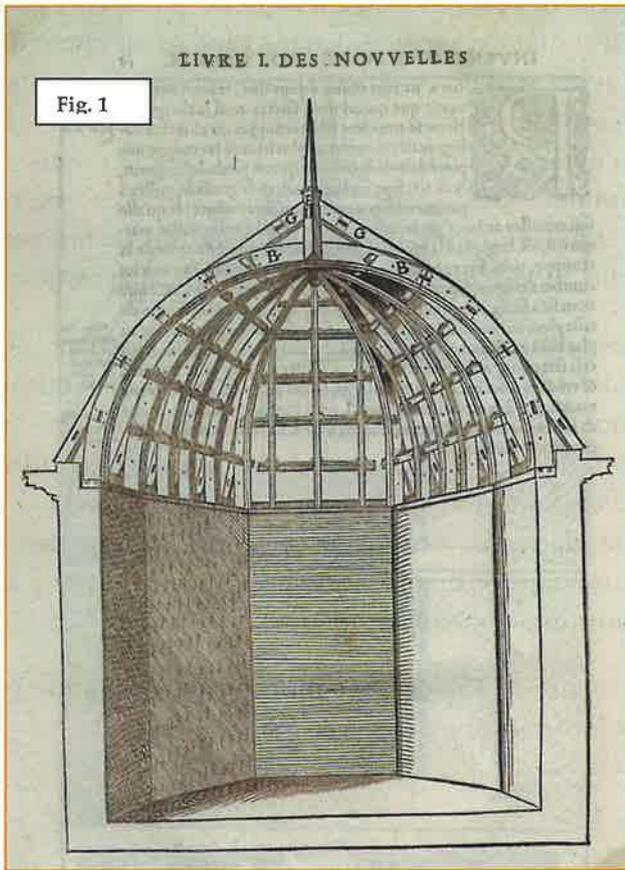
Son invention

La renommée de Philibert de l'Orme vient, bien sûr, de son talent à réaliser de nombreuses constructions de prestige, mais sa réputation tient aussi à sa rigueur. Fuyant le superflu dans ses réalisations, il s'éloigne de la tradition et va le démontrer par l'audace de son invention : sa devise, *Ne quid nimis*, peut traduire par « Rien de trop » ou « Juste ce qu'il faut » !

A la fin du XVe et au début du XVIe, les forêts de hautes futaies s'épuisent et le problème du bois d'œuvre devient préoccupant. Philibert de l'Orme, qui a mis au point en 1550 un procédé totalement innovant, le publie en 1561 sous le titre de *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits fraiz*, ouvrage illustré de nombreuses planches et figures gravées sur bois (figures 1 et 2).

A la demande royale, il utilise ce procédé pour de nombreuses commandes.

Son invention concerne les charpentes et il s'agit de remplacer poutres et solives, consommatrices de grands arbres, par des assemblages de petites planchettes, petites pièces de bois, taillées en segment de cercle, réunies par des clavettes (fig. 3, 4 et 5), réalisant ainsi des arcs. La succession



de ces arcs, assez rapprochés, forme une voûte qui libère entièrement le volume des combles. C'est la charpente « à petits bois ».

Outre les descriptions techniques qui font l'essentiel de son traité, notre inventeur décrit très bien lui-même les avantages de ce type de construction : « Vous n'avez plus affaire de grands arbres pour faire des pannes, chevrons, jambes de force et autres grosses pièces, mais seulement d'ais desquels on se sert pour faire des portes et fenêtres...davantage que je prévoyais la défailance

desdits grands arbres mais aussi des moyens pour faire les couvertures de grands logis ».

En plus des avantages à ne pas surexploiter les forêts, il souligne en quelques points les profits de son invention :

- * La réduction de l'épaisseur des murs qui n'auront à supporter qu'une « charpenterie fort légère »,
- * L'absence de fer ou ferrures coûteuses et qui endommagent le bois en rouillant,
- * L'économie sur le coût du bois,

* L'économie sur le transport et la manipulation des matériaux, en argent et en temps, réduisant de un an à deux mois la confection de la charpente,

* L'épargne des matériaux de couverture de la « moitié de ce qu'il faut d'ardoises ou de tuiles pour les couvertures anciennes pointues et pyramidales »,

* L'avantage d'un remplacement plus rapide et moins coûteux d'un fragment de charpente rompu ou pourri, même d'une réfection à neuf,

* « Grandissime profit et épargne » pour la construction d'un grand temple ou, auditoire, palais, halle, hôpital pour lesquels les murs pourront être moins épais, sans contreforts ni gros piliers,

* L'espace des combles rendu utilisable évitera possiblement l'édification d'un étage supplémentaire dans une habitation puisque cet espace pourra facilement être aménagé en pièces.

Cette invention, si elle apportait tous les avantages pratiques et économiques développés par son auteur, présentait aussi un incontestable apport esthétique, intérieur et extérieur, que l'on peut encore admirer sur les spécimens faits « à la manière de ».

La portée de cette invention

Ce qui fut un bouleversement dans l'art de construire n'est plus abordé dans les traités d'architecture des XVII^e et XVIII^e siècles. Les réticences des charpentiers à adopter ce principe étranger à leur pratique ont peut-être été responsables de l'oubli de ce principe dans les constructions nouvelles et, curieusement, les grandes constructions conduites par Philibert de l'Orme ont pour la plupart disparu. Seuls quelques éléments, authentiquement construits par lui, subsistent encore comme la maison de la Chancellerie rue du Lion Ferré à Blois (charpente datée 1555 par dendrochronologie), le château d'Anet dans l'Eure.

Son procédé a cependant été ponctuellement repris pour des constructions postérieures au XVIII^e siècle et ce, probablement pour des bâtiments comme celui de Bernières entre autres que l'on aperçoit encore avec étonnement. L'aspect

extérieur reste fidèle aux lignes de l'inventeur, de même que l'aspect intérieur avec ses petits bois joints. Mais entrants et poinçons viennent parfois encombrer, voire dénaturer le vaste espace libre créé par la charpente et qui représentait l'un des plus intéressants avantages et avancées de cette charpente à petits bois, charpente d'assemblage, inventée par Philibert de l'Orme.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'on redécouvre cette technique qui inspire un officier du génie, le colonel Armand Emy, dans un ouvrage sur l'art de la charpenterie en 1841-1846, ces charpentes permettant de couvrir des édifices de très grande portée.

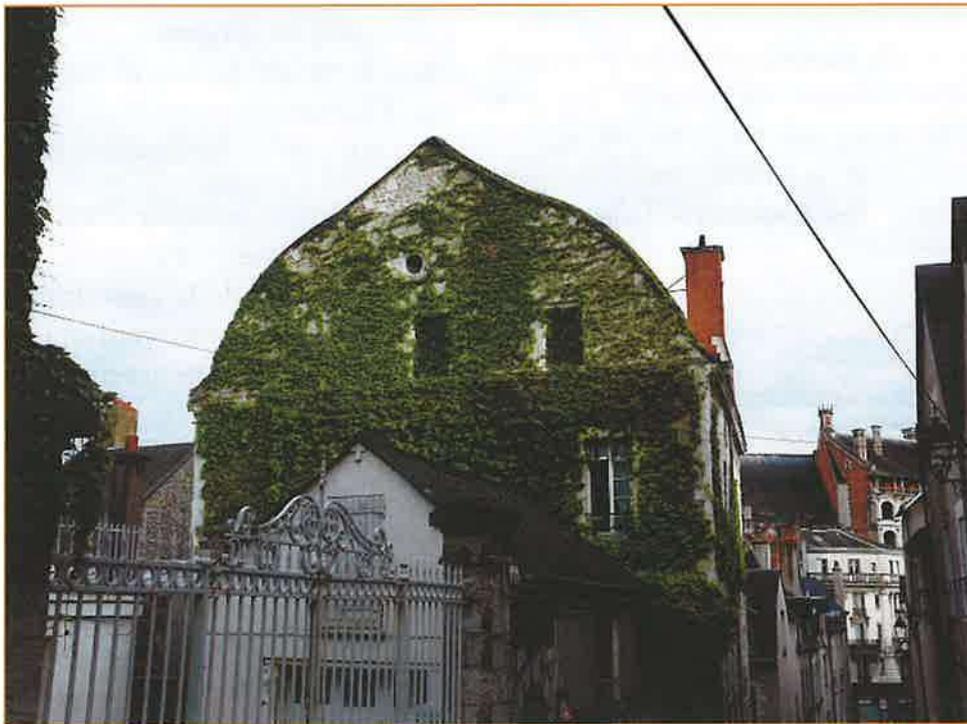
L'art de la charpente se modernise avec l'apparition des charpentes métalliques, l'une des plus prestigieuses et précoces étant celle de la cathédrale de Chartres qui, après l'incendie de 1836, remplaça la charpente médiévale. Edifiée par Mignon, constructeur, et par Emile Martin, fondeur, elle est inaugurée en 1841.

Au XX^e siècle, les destructions de la guerre 1914-1918, comme l'incendie consécutif au bombardement de la cathédrale de Reims qui en ravagea la charpente, vont orienter les architectes vers d'autres techniques plus modernes permettant aussi une résistance au feu. Ainsi Henri Deneux (1874-1969), après un premier travail plus modeste en 1920 où il adopta le principe des charpentes d'assemblage sur l'église Saint-Jacques de Reims, elle aussi endommagée par les bombardements, conçoit pour la cathédrale une charpente « à la Philibert de l'Orme », non pas en bois mais en béton, constituée de petits éléments de ciment armé, moulés, de 20 x 4 cm assemblés par un système de clefs en ciment, de clavettes en bois et de cavaliers en fer galvanisé et démontables. Cet assemblage, au caractère exceptionnel, présente tous les avantages décrits par de l'Orme, légèreté, facilité d'assemblage et de démontage, et laisse sous la voûte un immense espace libre.

Au-delà des aménagements ultérieurs apportés à son invention, Philibert de l'Orme demeure une figure marquante de la Renaissance. ■



Charpente en béton de la cathédrale de Reims réalisée par Henri Deneux suivant les principes de Philibert de L'Orme



La maison de la Chancellerie rue du Lion Ferré à Blois



Reconstruction actuelle de la charpente de la chapelle de Saint-Thomas de Courceriers en Mayenne

Bibliographie :

Philibert de l'Orme, *Nouvelles inventions pour bâtir à petits frais*, 1561.

Philibert de l'Orme, *Nouvelles inventions pour bâtir à petits frais*, 1561, transcription et révision de Marie Latour, Frédérique Merle, Yves Pauwels in *Architectura*, <http://www.cesr-tours.fr/architectura>, consultation en ligne, octobre 2007

Jannie Mayer, « Henri Deneux, un précurseur », in *Les charpentes du XIe au XIXe siècle, typologie et évolution en France et en Belgique*, coll. *Cahiers du Patrimoine*, n° 62, Paris, 2002, p. 25-31.

Jean-Marie Pérouse de Montclos, « Difficultés d'approvisionnement en grands bois et innovation technique dans la charpente française des temps modernes », in *Le bois et la ville du Moyen Âge au XXe siècle*, colloque organisé à Saint-Cloud les 18 et 19 novembre 1988 par le centre d'histoire urbaine de l'ENS et le groupe d'Histoire des Forêts françaises, actes édités par Biget Jean-Claude, Boissière Jean et Hervé Jean-Claude, introduction par Daniel Roche, 1991, p. 223-235.

Patrick Hoffsummer, sld, *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Typologie et évolution dans le Grand Ouest de France*, Architectura Mediiioevi, Editions Brepols, 2011.

Sources :

Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Calvados, *Des toitures pas comme les autres : Philibert de l'Orme*, <http://www/sdap-calvados.culture.gouv.fr>

Philibert de l'Orme ou Delorme, <http://www.montjoye.net/personnage/philibertdel'orme>

Le nouveau site de B.O.N. :

bernièresoptiquenouvelle.jimdo.com

Par Myriam MOULIN

Ce site est en cours de construction mais dès à présent, vous pouvez vous y promener pour en découvrir les structures.

Pour cela, cliquez sur « bernièresoptiquenouvelle.jimdo.com » ou bien flashez avec votre mobile ce QR-Code. Une barre de navigation s'affiche en dessous de la photo de la page d'accueil. Il est possible de découvrir les objectifs de l'association et ses différentes activités en cliquant sur « l'association ». Dans la colonne de gauche, vous pouvez également éditer un bulletin d'adhésion à B.O.N et vous trouverez aussi les coordonnées de l'association.



Avec la création de ce nouveau site internet, vous pourrez relire certains articles parus dans les précédents bulletins de l'association. Vous trouverez ainsi les chapeaux des premiers articles parus dans les numéros 1 à 29. Chaque article est classé par thème : éditoriaux, environnement, histoire, loisirs, patrimoine, actualités, lectures. La lecture du chapeau vous indiquera si l'article correspond à votre recherche. Puis, armé de son numéro et de sa date de parution, vous pouvez aller le consulter soit à la bibliothèque de Bernières, soit aux Archives départementales du Calvados ou encore à la Bibliothèque nationale ! Ou encore vous le procurer – peut-être – auprès de B.O.N.

Vous trouverez aussi certains articles complets et classés par thème, extraits des bulletins à partir du numéro 30 compris. Cliquez sur un thème (environnement, histoire...) et vous aurez les titres des articles, leur date de parution ou le numéro du bulletin ainsi qu'un résumé. Et si l'article est paru il y a cinq ans ou plus, il est disponible à la lecture.

A très bientôt pour plus amples informations !

Orchis Bouc à Bernières

Par Christiane GARDOU

Nous n'avons jamais rencontré cette orchidée dans Bernières. Pourtant, elle ne passe pas inaperçue. Les trois autres orchidées dont nous vous avons entretenus¹ mesuraient tout au plus 30 à 40 cm. Celle-ci, au contraire, est d'une taille respectable (entre 80 cm et 1 m de haut) : lorsqu'elle est en fleurs en mai-juin, elle ne passe pas inaperçue (fig. 1).

Son nom scientifique *Himantoglossum hircinum* vient du grec *himanto* (= long) *glossum* (= langue) et du latin *hircinus* (= bouc), ce qui, en français, peut se traduire par « longue langue à odeur de bouc ». Ce n'est pas très poétique pour une orchidée, direz-vous, mais elle a réellement une légère odeur de musc. Pour ceux qui connaissent ce fromage, j'irai même jusqu'à préciser que, peut-être, elle sentirait le « chabichou », célèbre fromage de chèvre du Poitou-Charentes. Pour ce qui est de la « longue langue », on constate, en l'observant de près, que son labelle ou pétale impair, est transformé, très allongé en lanière, trilobé et tortillé, ce qui donne à chaque fleur une allure caractéristique un peu désordonnée. Les trois sépales et les deux autres pétales sont réunis en casque surmontant le labelle. En fonction de son allure, j'aimerais, si elle n'avait déjà un nom officiel, pouvoir l'appeler « la grande échevelée », ce qui lui irait très bien lorsque le vent marin se met à souffler avec vigueur sur nos plages. Et, bien qu'elle ait l'odeur d'un fromage réputé, elle ne semble pas avoir d'usage comestible pour nous, humains. Mais les petits escargots des hauts de la plage (*Eparipha*) en sont friands (fig. 2).



Fig. 1 : Orchis bouc en fleurs sur le Platon à Bernières
Cliché C.G.

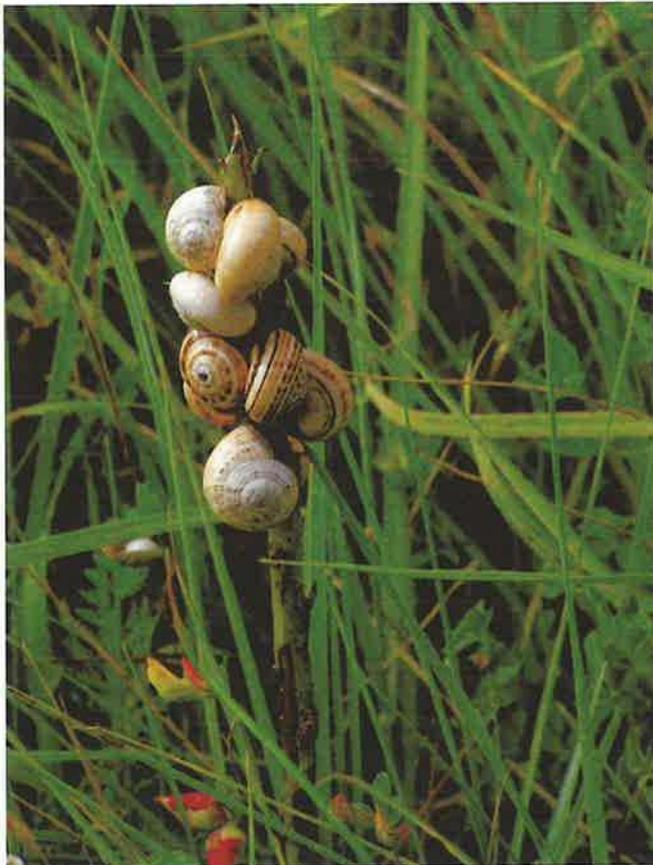
La fleur est de couleur verdâtre veinée de rouge, à la base du labelle apparaît un éperon et, placé sous la fleur, on voit l'ovaire infère contourné (fig. 3).

Ajoutons que, comme plusieurs autres orchidées observées à Bernières, celle-ci est une géophyte : elle subsiste d'une année sur l'autre grâce à deux gros tubercules ovoïdes enfouis dans le sable (fig. 4). En début d'hiver, vers décembre-janvier, une rosette de feuilles un peu épaisses apparaît, de 10 à 20 cm de long sur 3 à 4 cm de large et bien plaquée sur le sol. Puis la floraison attendra mai-juin pour se

manifeste : gare aux tontes précoces qui auront éliminé systématiquement ces plantes à floraison de la fin du printemps.

Du point de vue écologique cette espèce est considérée comme une pionnière : elle est souvent la première des orchidées à conquérir un nouveau territoire. A Bernières c'est bien le cas puisque la butte du Platon représente un amas de sols récupérés sur l'ancienne voie du chemin de fer qui faisait la liaison Caen-Courseulles le long des dunes. Serait-elle dans notre village l'avant-garde d'une arrivée d'autres orchidées plus exigeantes qu'elle du point de vue écologique ?

A Bernières, le site préféré de l'orchidée bouc se trouve au lieu dit *le Platon* : en plein soleil sur une butte de sables calcaires mais aussi dans l'arrière dune à quelques dizaines de mètres de la mer. Par chance cette année, le site du Platon a été tondu tardivement, aussi cette magnifique orchidée a pu s'exprimer pleinement, en compagnie d'une autre orchidée sauvage dont nous vous avons déjà entretenus en juin 2010 : l'orchidée pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*).



Illustr. 2 : Orchis bouc consommé par les escargots du haut de plages (Eparipha) cliché C.G

En Basse-Normandie, Michel Provost² précise que l'orchidée bouc est une espèce méditerranéenne - atlantique sur sol calcaire. Cet auteur ajoute aussi que, dans notre région, elle a une répartition particulière à l'ouest du département de la Manche et sur les sables côtiers de la basse vallée de l'Orne dans le Calvados. Elle est cependant presque inexistante entre Ouistreham et le Cotentin.

Elle est considérée comme méditerranéenne car on la rencontre aussi en Afrique du Nord, dans le sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Italie et en France). Elle est moins fréquente dans le nord de

l'Europe (Allemagne, Belgique, sud de l'Angleterre).

On peut d'ailleurs se poser la question de la présence dans notre région d'une espèce méditerranéenne. On constate que quelques espèces méditerranéennes, bien représentées au sud de la France, arrivent à survivre chez nous en conditions particulières : sols bien drainés (ici sur sables calcaires côtiers) et coteaux ensoleillés. Elles sont en *limite d'aire*. Elles n'en sont que plus précieuses car elles représentent un cortège de

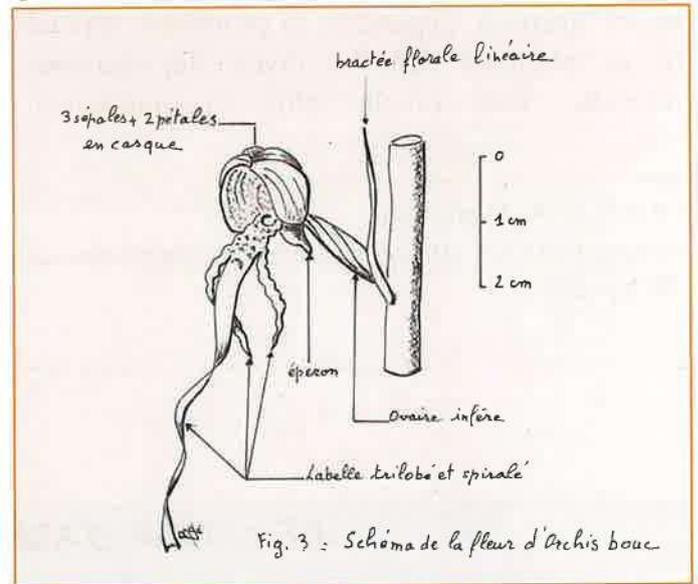


Fig. 3 : Schéma de la fleur d'Orchis bouc Cliché C.G.

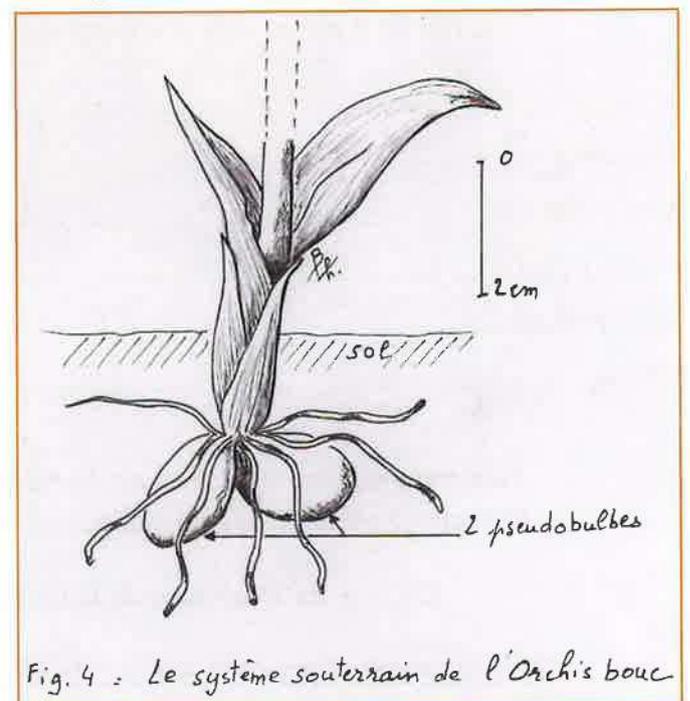


Fig. 4 : Le système souterrain de l'Orchis bouc Cliché C.G.

plantes fragiles et peu représentées sur nos côtes. D'ailleurs la limite nord de cette espèce est au sud

de l'Angleterre où sa représentation a beaucoup chuté depuis 1920. Pour quelles raisons ?

Comme de nombreuses orchidées sauvages, il s'agit d'une espèce réglementée : ce taxon est protégé ou soumis à réglementation suivant les régions où on la trouve (règlement communautaire CITES, annexe B, de portée départementale). Il est donc recommandé de ne pas la cueillir, de la protéger et d'éviter de la tondre avec les herbages ou sa pelouse (sauf tontes tardives). Cependant sa protection dépend de sa fréquence dans les divers départements français. Ainsi est-elle plus rigoureusement

protégée dans le département de la Loire où elle est très rare.

C'est justement à cause de sa répartition plus ou moins aléatoire et de son dynamisme comme plante pionnière que cette orchidée est intéressante : l'étude de cette espèce nous aide à comprendre l'impact du changement climatique sur les plantes et les écosystèmes. C'est pourquoi il existe en Europe 16 sites d'observation permanents de l'orchidée bouc dont 2 au sud de l'Angleterre, 2 en Espagne, 4 en France, etc.

A quand un observatoire de l'Orchis bouc à Bernières ?

¹ B.O.N. n° 36 de juin 2010.

² Provost Michel, *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse Normandie*, Presses Universitaires de Caen, 1993, p. 237.

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : découpez ou recopiez cette demande

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE (S) :

E-MAIL :

**Demande mon/notre adhésion de membre actif : 16 € ou 23€ pour un couple
Retournez votre demande d'adhésion au siège de Bernières Optique Nouvelle**

114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières-sur-Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation

Histoire d'une maison ... suite

La Villa PLINVAN

Par Francine et Pierre BESSON

Nombre de lecteurs, amoureux de Bernières, fréquentent la Promenade des Français qui longe la plage, l'un des fleurons de notre village. Ils peuvent ainsi découvrir nombre de villas balnéaires aux styles très différents selon l'époque de leur construction ou de leur reconstruction : certaines imposantes, d'autres plus modestes, certaines assez coquettes, d'autres plus massives, au gré des modes ou des goûts de leurs propriétaires. Toutes sont édifiées face au vent de mer et l'une d'entre elles affiche fièrement son caractère.

L'appellation de la villa Plinvan atteste le réalisme de ses constructeurs lorsqu'ils en ont choisi le site. Son histoire ne manque pas d'originalité.

Cette maison (fig.1) a été construite en 1953 par la Société Coopérative Ouvrière ¹« Les Ebénistes mantais », créée en 1946 et installée à Mantes-la-Jolie. Ses sociétaires avaient décidé de construire un pied à terre en Normandie afin de passer des vacances au bord de la mer.

L'effectif de cette coopérative était à l'origine de sept membres : deux ébénistes, trois menuisiers et deux charrons. L'entreprise était polyvalente et travaillait tous les domaines du bois.

Le choix de Bernières pour implanter cette maison avait été fait par le directeur en achetant deux parcelles de terrain de 500 m² chacune. Il en avait également dressé les plans pour que cette bâtisse puisse comporter deux logements.

A cette époque, les membres de la coopérative avaient droit à douze jours ouvrables de congés payés par an. Ce qui permettait aux sept



Fig.1

Cliché F.B.

associés d'avoir, par roulement, la jouissance d'un des appartements pendant les mois d'été.

L'effectif de la société s'est accru, dans le temps, de deux salariés supplémentaires, dont Gilbert Cochin, ceux-ci restant aujourd'hui les derniers survivants de l'entreprise, chacun aujourd'hui âgé de 83 ans.

La coopérative a cessé son activité en 2003 faute de trouver de nouveaux membres acceptant de travailler aux conditions qu'exigeaient la poursuite de son activité : les coopérateurs en effet devaient travailler 55 heures par semaine, seul le dimanche étant férié et chômé.

¹ Les Sociétés Coopératives Ouvrières de Production (SCOP) ont été instituées par le législateur pour encourager les acteurs économiques à mieux répartir les responsabilités et les bénéfices entre tous les salariés/associés (loi du 10/09/1947). Ces derniers, au nombre minimum de sept, exercent en commun leur profession dans une entreprise qu'ils gèrent directement.

Entré comme menuisier en 1952, Gilbert Cochin n'est devenu sociétaire de la coopérative que dans les années 1960.

Au moment de la construction de la villa Plinvan, il n'y avait que des dunes le long de la digue (fig.4), à l'exception du *Clos Georgius*² et des deux premières maisons de la rue du Bon Air où était établi le café-épicerie de Mme Pouchain. Deux petits garages, toujours existant, servaient de resserre pour le matériel de pêche d'un artisan de Caen. Plus à l'est sur la digue se trouvait la villa *Les Hirondelles*³ ainsi que le château, hébergeant une colonie de vacances, implanté auparavant à l'emplacement de la résidence *La Croisette*.

La villa Plinvan comporte une structure de bois, élevée sur des pieux en béton avec un vide sanitaire de 30 centimètres au dessus d'une semelle en béton. Le plancher est donc surélevé par rapport au sol ce qui protège des inondations lors des tempêtes qui inondent parfois la rue du Bon Air et les maisons construites au plus bas de la rue.

La première photo montre avec précision la pose de la dalle de béton lors des fondations. Le *Clos Georgius*, villa voisine à l'ouest, est bien visible sur cette photo (fig. 2).



Fig.2

Sur la deuxième photo (fig.3), la charpente en bois est en cours de construction. La qualité de son assemblage est bien mise en valeur, prouvant ainsi le professionnalisme et la qualité des sociétaires qui participèrent à la construction de cette maison.



Fig.3

Les murs sont composés d'une plaque extérieure de fibrociment de 12 mm et d'une double cloison d'isorel, séparée par un vide d'air de 7 cm. De grandes baies vitrées s'ouvrent sur la mer, offrant ainsi le spectacle des marées et des cieux sans cesse renouvelés.



Fig. 4

Cliché F.B.

La maison constituait une sorte de camping amélioré car à l'origine, il n'y avait ni eau ni électricité. Les occupants s'éclairaient à la lampe à pétrole et s'approvisionnaient en eau dans le puit creusé dans le jardin à l'arrière de la maison ; ce puit existe toujours. Aujourd'hui, Plinvan dispose de l'eau courante, du tout-à-l'égout et de l'électricité.

« Les vacanciers allaient se ravitailler à la ferme Nicolle en poulets, œufs, légumes. Les enfants Nicolle étaient alors des gamins » se souvient Gilbert Cochin.

Car Jean-Louis Nicolle est un ami de Gilbert Cochin et c'est grâce à lui qu'il a été possible de rencontrer ce dernier durant l'été 2012.

« Pendant la construction de cette maison en bois d'un genre tout à fait particulier, les habitants de Bernières plaisantaient en passant devant,

² Cf. B.O.N. n°21, juin 2002, p. 6

³ Cf. B.O.N. n°26, juin 2005, p. 2

prétendant qu'elle ne pourrait pas durer. Et pourtant, elle est toujours là et rien n'a été remplacé sur la toiture malgré toutes les tempêtes qui l'ont agressée au fil des ans » souligne fièrement Gilbert.

Cette maison est en première ligne, face à la mer. Composée de deux appartements, chacun comprenant une entrée sur terrasse, une pièce commune ayant deux lits en alcôve avec vue mer, une chambre à l'arrière, une salle d'eau et une petite cuisine également avec vue mer.

Et Gilbert s'en émerveille toujours : « Pendant les grandes marées, depuis la pièce commune, on se croirait sur un bateau en pleine mer ».

Depuis 1992, il est propriétaire de l'un des appartements, l'autre appartenant au fils d'un

ancien associé. Cette maison est toujours utilisée comme résidence d'été.

Comme les autres propriétaires de villas de la Promenade des Français, ceux de la villa Plinvan adhèrent aux syndicats propriétaires des rues, de la digue et des épis. ■

Vifs remerciements à Gilbert Cochin pour l'entretien qu'il a bien voulu accorder à B.O.N. le 17 août 2012 et grâce auquel il a été possible de rédiger cet article. Souhaitons lui, ainsi qu'à sa famille, de nombreuses et belles vacances estivales à Plinvan.

MIAM-MIAM !

A la demande de très nombreux lecteurs - et en particulier à celle de notre cher Trésorier si bien connu comme fine-gueule -, voici apparaître une rubrique nouvelle : Miam-Miam !

Dans chacun des numéros à venir, vous découvrirez une recette – très simple à réaliser - mettant en valeur notre patrimoine culinaire et utilisant nos produits régionaux.

Aussi pour cette première, et faisant écho au précédent article de Jean Cuisenier¹, « Nos majestueux homards », nous ne résistons pas au plaisir de vous donner ici la recette préférée de notre maquettiste : le Homard du Président !

Choisissez un homard de 500gr environ par personne.

Ouvrez-le en deux vivant (âmes sensibles, cachez cette page que vous ne sauriez voir!) dans le sens de la longueur et réservez-en les parties crémeuses.

Passez-les au mixer avec beurre et crème fraîche (quant on aime, on ne compte pas !...) en y ajoutant sel, poivre moulin et piment d'Espelette, voire une pincée de poivre de Cayenne.

Badigeonnez les carapaces d'huile d'olive macérée avec des herbes de Normandie, telles que thym, romarin, sarriette et laurier (!...).

Cuire au barbecue sur un bon lit de braises – carapaces côté grille – pendant ¼ d'heure environ.

Arrosez légèrement en début de cuisson la chair du homard avec le mixage préalablement réalisé. Recommencez en fin de cuisson et attendez qu'il « caramélise ». C'est prêt !

A servir avec un Mâcon blanc, ou mieux, un Meursault bien frais. Un régal.



■
J.P.M.

¹ Cf. B.O.N. n° 39, décembre 2011, p. 2

Les Queen's Own Rifles of Canada

Par Francine et Pierre BESSON

Dans plusieurs de ses publications et en particulier dans le bulletin n° 25 « Spécial Débarquement », B.O.N. a rendu hommage au courage des troupes canadiennes qui ont, le 6 juin 1944, assuré la libération de Bernières-sur-Mer. « Ces hommes, tous volontaires, se sont engagés pour servir leur pays et leur régiment. C'est à leur sacrifice que nous devons la liberté dont nous jouissons aujourd'hui » indique la plaque apposée sur le blockhaus du Mur de l'Atlantique construit par les troupes allemandes et toujours à demeure sur la place du Canada à Bernières.



Face à cette fortification, le 6 juin 1944, à 8h12, heure française, les Queen's Own Rifles of Canada débarquaient sur la plage de Bernières dans le cadre de l'opération Overlord, la plus puissante opération militaire jamais réalisée.

B.O.N raconte leur histoire pour que nous nous souvenions d'eux.

Le Régiment des Queen's Own Rifles of Canada a été constitué le 26 avril 1860, en tant que second bataillon de la milice des fusiliers volontaires du Canada. En 1863, il fut rebaptisé « Queen's Own Rifles of Toronto » puis en 1882 « Queen's Own Rifles of Canada ». Sa devise : *In Pace Paratus*.



En 1866, le régiment combattit sur la frontière du Niagara lors de raids des Fenians. Puis en 1885, il reprit du service actif lors de la rébellion du Nord-Ouest du Canada. Lors de la seconde guerre des Boers en Afrique du Sud (1899-1900), le régiment servit outre-mer pour la première fois.

En août 1914, début de la Première Guerre mondiale, la Grande Guerre, le Canada réagit en créant une force expéditionnaire canadienne (C.F.E). Le régiment constitua l'essentiel du 3^{ème} bataillon de cette C.F.E. Il débarqua le 11 février 1915, combattit avec bravoure en France et en Belgique, d'Amiens à Langemark. 7.562 hommes du rang, sous-officiers et officiers du Queen's Own Rifles ont servi pendant toute la guerre : 1 254 d'entre eux sont morts pendant ces opérations.

Le 10 septembre 1939, le Canada, membre du Commonwealth, déclare la guerre au Reich allemand. Sa population compte alors plus de 11 millions d'habitants. Population très contrastée avec 50 % d'origine britannique et irlandaise et avec une forte communauté francophone vivant principalement au Québec.

Pour éviter les tensions de 1917 émanant de la communauté francophone réticente à soutenir le grand frère britannique, le Premier Ministre Mackenzie King s'engage à ne pas recourir à la conscription pour le service outre-mer. Néanmoins, plus d'un million de Canadiens (45 % des 18-45 ans) se sont enrôlés volontairement sous les drapeaux pour la Seconde Guerre mondiale.



NOM HARRIS
PRENOM(S) Frederick
 Barnard
NATIONALITÉ Canadien
DATE DE NAISSANCE 31 décembre
 1920
LIEU DE NAISSANCE Toronto,
 Ontario, Canada
GRADE Sergent
CORPS Queen's Own Rifles
 of Canada

Frederic « Freddy » Barnard Harris, de nationalité canadienne, s'est engagé, dès le mois de décembre 1938, dans la milice des Queen's Own Rifles of Canada, le plus ancien régiment d'infanterie. Né le 31 décembre 1920 à Toronto, il n'a que 18 ans.

Fils du Docteur William Harris et de sa femme Tillie, tous deux Américains de naissance, il vient d'obtenir son diplôme de l'école secondaire.

Le 11 juin 1940, Freddy est officiellement intégré dans le régiment devenu actif. Ce régiment commence son entraînement au Camp Borden, en Ontario. Comme la dotation en sac pour porter l'équipement est insuffisante, ils sont remplacés par des sacs de pommes de terre à porter sur le dos. Les premiers engagés sont de ce fait surnommés les « Sacs à patates ».

En août 1940, le régiment se rend à Terre Neuve avec pour mission de préserver la sécurité intérieure, aider la Milice de Terre Neuve et empêcher le sabotage de points stratégiques.

Après un retour au Canada afin de poursuivre l'entraînement dans le Nouveau-Brunswick, le 21 juillet 1941, le Queen's Own Rifles est embarqué sur le HMT Strathmore : le caporal Freddy Harris est à bord, en compagnie de 41 officiers, 50 sous-officiers, 90 caporaux et 704 fusiliers.

Le Strathmore jette l'ancre à Gourock en Ecosse ; le régiment est ensuite transféré par train au camp d'Aldershot en Angleterre.

Cyril Walter Crain est, quant à lui, de nationalité britannique. Né à Nottingham le 11 juin 1923, il est trop jeune pour s'enrôler dès le début de la guerre mais rejoint la Home Guard. En janvier 1942, il s'engage dans le Lincolnshire Regiment. Il est transféré au Royal Corps of Signals en octobre 1942.

Il participe à des entraînements de débarquement amphibie, des exercices militaires et de longues marches.

En 1943, Cyril est rattaché au Queen's Own Rifles of Canada en qualité de signaleur, opérateur radio. Il est rapidement adopté par les troupes canadiennes dont il apprécie la convivialité.



NOM CRAIN
PRÉNOM(S) Cyril Walter
NATIONALITÉ Britannique
DATE DE NAISSANCE 11 juin
1923
LIEU
DE NAISSANCE Nottingham,
Angleterre
GRADE Signaleur
CORPS 19 Beach Signal
Section, Commandement
Opérations Combinées

Il témoigne : « La bonne nourriture a été une bénédiction quand nous nous sommes retrouvés en équipe avec les Canadiens. Nous sommes vite devenus très copains, mangions et buvions ensemble. Je salive encore quand je repense aux crêpes au sirop d'érable du petit-déjeuner, vraiment délicieuses ».

Pendant la période de préparation du débarquement, au cours de nombreux exercices d'entraînement, la camaraderie se conforte entre les combattants ; une solide amitié se crée entre Cyril et Freddy.

Le 5 juin 1944, les Queen's Own Rifles embarquent pour la Normandie depuis le port de Southampton

sur le SS Monowai, ancien navire de la marine marchande, construit en Nouvelle-Zélande et converti pour transporter des Landing Craft Assault. Ces LCA sont des barges qui transporteront les troupes et le matériel depuis les navires pour les déposer sur les plages : les américaines UTAH et OMAHA, les anglo-canadiennes GOLD, JUNO et SWORD.

Leur navire rejoint la zone dénommée « Piccadilly Circus » au large de l'île de Wight où sont rassemblés plus de 7 000 navires alliés. A bord, les Canadiens apprennent qu'il ne s'agit pas d'un exercice et qu'ils débarqueront sur la côte bas-normande à Juno Beach, secteur qui leur est dévolu. Ils doivent réduire les défenses allemandes le long du rivage, puis progresser pour atteindre la voie ferrée Caen-Cherbourg et l'aéroport de Carpiquet.

Les conditions météorologiques sont exécrables, la mer démontée ; le débarquement est reporté au 6 juin 1944 afin de profiter d'une bonne marée. A 5 h 00, les navires jettent l'ancre à 12 kilomètres de la côte normande et les fantassins prennent place sur les LCA. La mer est mauvaise avec des creux d'un mètre, ce qui entraîne du retard pour le débarquement.

Dans son journal de combat (1), Charlie Martin qui commandait l'un des LCA des Queen's Own Rifles, témoigne : « Nous nous étions exercés à descendre par des filets dans les embarcations d'assaut, mais toujours par temps calme. Ce matin-là, les vagues étaient grosses et l'embarcation d'assaut qui semblait minuscule quand nous baissions les yeux du pont du Monowai, était ballottée comme un bouchon.... Une seule erreur et l'homme (lourdement chargé de son paquetage, d'armes et de munitions) pouvait tomber comme une pierre entre la coque du navire et le LCA ».

Les LCA se dirigèrent vers la plage qui était à environ cinq miles, sous le feu des rockets et des canons de marine.

« Alors que nous nous éloignions du « navire-mère » et que nous nous rapprochions de la plage, nous eûmes un choc en réalisant que la flotte d'assaut juste derrière nous avait complètement disparu de notre vue[...]. Nous ne nous sommes jamais sentis aussi seuls de notre vie. »



A 8 h 12, la première vague d'assaut du Queen's Own Rifles débarque sur la plage de Bernières (nom de code : Nan White) dans de très mauvaises conditions ; les chars amphibies sont en retard et les bombardements de préparation ont laissé les défenses allemandes intactes. Les mitrailleuses et les canons du point fortifié de la Cassine fauchent des dizaines d'hommes.

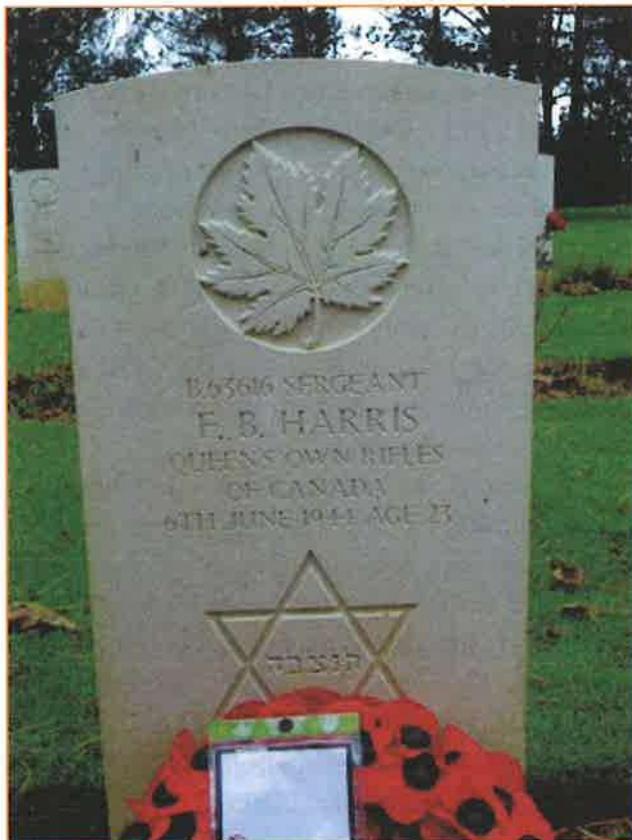
Le Sergent Freddy Harris est un des premiers à quitter sa barge. Le signaleur Cyril Crain débarque également. Il témoigne : « Les rampes se sont baissées et nous sommes descendus en courant, plutôt dans l'ordre, pour nous retrouver dans l'eau jusqu'à la taille. C'était l'enfer avec des mitrailleuses qui tiraient de derrière la digue. »

Alors qu'ils courent côte à côte en direction du mur de la digue, le Sergent Freddy Harris est atteint par un tir de mitrailleuse et meurt sur la plage à côté de son ami le signaleur Cyril Crain qui réussit à atteindre la digue, sain et sauf.

Freddy, premier soldat juif canadien à être tombé au combat, est un des 63 hommes du QOR qui perdent la vie ce 6 juin : il s'agit du plus lourd tribut payé par une unité canadienne le jour du débarquement. Il est inhumé parmi ses camarades au cimetière de guerre canadien à Bénvy-sur-Mer.

Le signaleur Cyril Crain resta sur Juno Beach pour installer des lignes téléphoniques.

Il est ensuite transféré en Angleterre. Le 26 décembre 1944, il épouse Doreen et poursuit son service militaire en Inde et à Singapour jusqu'à la fin de la guerre. Retourné à la vie civile, il gardera intensément la mémoire de son ami Freddy. Il lui a dédié le poème ci-dessous.



La tombe de Freddy Harris au cimetière de Bénvy-sur-Mer



Cyril Crain sur la tombe de Freddy, « his buddy »

Tirant exemple de la fidélité de Cyril Crain à ce grand événement de l'Histoire, souvenons-nous de ces hommes dont le sacrifice et le courage nous permettent de vivre libres et en paix en Europe.

Cyril Crain a conservé des liens très étroits avec le régiment des Queen's Own Rifles dont le lieutenant-colonel John Fotheringham est à l'initiative de l'exposition temporaire « Alliés : Canadiens et Britanniques dans la Seconde Guerre mondiale », présentée au Centre Juno Beach jusqu'à fin décembre 2013. Dans cette exposition, l'histoire de Freddy Harris et de Cyril Crain est racontée sous forme d'un diaporama et relatée dans des « passeports ».

Cyril Crain a participé à de nombreuses commémorations du Débarquement au Centre Juno Beach au côté des Queen's Own Rifles. Il s'est lié d'amitié avec les couples propriétaires de la maison dite des Canadiens, connue de tous à Bernières. Catherine et André Hentgen firent la connaissance de Cyril et Doreen en 2005 ; ils eurent de nombreux échanges épistolaires ; le 6 juin 2009, le couple fut reçu par Catherine et André. De même, la famille Hoffer accueillit Cyril, accompagné de son fils Robert, lors de plusieurs des commémorations du Débarquement. ■

Sources :

Association du Fort de la Flèche
 Site internet des Q.O.R of Canada
 « Juno, L'assaut canadien », Edition OREP
Remerciements très sincères à Nathalie Worthington, directrice du Centre Juno Beach qui nous a fourni aimablement ces très nombreuses informations.
Remerciements chaleureux également à Catherine et André Hentgen qui nous ont ouvert leurs archives personnelles.

(1) Bulletin de BON n° 25 page 26 « le journal de combat de Charlie Martin.

MY BUDDY

CYRIL W. CRAIN

This poem is dedicated to Freddy Harris, a sergeant in the Queen's Own Rifles of Canada killed in action on D-Day 1944. "My Buddy"

In memory of a man from '43
 He came from a land across the sea
 "Hi there, Limey!" he yelled with a grin
 "Hallo! I replied, "how've you bin"
 "Go inside and stow your gear,
 Bring your pals, we'll go for a beer".
 From this moment a friendship grew.
 We ate, we trained, and socialised too.
 Then one day the orders came
 Realising now this wasn't a game.
 We boarded ship, then on our way
 And during the night we gathered to pray.
 Landing craft lowered seven miles from land.
 We scrambled down nets, hand over hand
 Into the boats, a fearsome task.
 Look after us Lord, that's all I ask
 The sea was stormy, we had a rough ride.
 I looked at my buddy who sat by my side,
 "Take care Limey, you'll do fine,
 Good luck Canuck, old friend of mine".
 The ramp went down, we plunged into the swell,
 The beach before us a living hell.
 Our feet on the ground, we dashed to the wall
 From the corner of my eye I saw him fall.
 Again and again I still ask why!
 My friend from Toronto, why did he die?



MON POTE

POÈME DE CYRIL W. CRAIN

À la mémoire de Freddy Harris, sergent des Queen's Own Rifles of Canada, tué au combat le 6 juin 1944. Mon pote.

C'était un gars venu en 43
 De l'autre côté des mers, loin là-bas.
 • Salut, Rosbif ! • qu'il a braillé, tout sourire,
 • Bonjour ! Comment va ? • je me suis entendu dire
 • Entre et pose ton barda dans un coin,
 On va s'en jeter une, amène tes copains. •
 On est devenus amis ce jour-là :
 Manger, s'entraîner, être ensemble, tout ça...
 Le jour où les ordres sont venus
 On a compris que ça ne rigolait plus.
 On a embarqué, c'est parti ;
 On a prié tous ensemble, toute la nuit.
 Péniches larguées à dix kilomètres de la côte,
 Dégringolade par les filets, à la force des poignets
 Jusqu'en bas, du haut du bastingage.
 Veille sur nous, Ô Seigneur, je n'en demande pas !
 La mer était forte, on a été secoués.
 J'ai regardé mon pote assis à côté :
 • Gaffe à toi, Rosbif, tu t'en sortiras bien,
 Bonne chance, Canuck, mon vieux copain. •
 Le panneau s'est baissé, on a sauté dans la mer,
 La plage devant nous, c'était un vrai enfer.
 Dès qu'on a eu pied, vu le mur, on a foncé.
 Du coin de l'œil je l'ai vu tomber.
 Et depuis je me demande toujours pourquoi
 Mon pote de Toronto est mort, et pas moi.

Traduction inédite de Jean Migrenne

Quelques faits divers à Bernières, de février 1899 à novembre 1913

Extraits de journaux locaux

Février 1899 - Nécrologie. - Nous apprenons avec peine la mort subite de M. le vicomte de Milhau. Il y a quelques jours, au saut du lit, il appela son domestique pour lui demander quelques objets de toilette. Le brave serviteur, arrivant aussitôt, eu la douleur de trouver son maître étendu inanimé sur le parquet. M. le vicomte de Milhau avait succombé à une rupture d'anévrisme. C'était un excellent homme, d'humeur facile et aimable, et d'un caractère obligeant et serviable.



Le chateau Milhau, actuellement de Quintefeuille

Janvier 1900 - Naufrage. - En début d'année, très forte tempête. Le côtre "Ouragan" chargé de briques, en détresse dans la rade de Ouistreham, casse les chaînes de ses deux ancres et est jeté à la côte devant Cabourg. Même mésaventure à Bernières-sur-Mer, pour un bateau de pêche boulonnais. Les deux équipages ont été sauvés.

Janvier 1901 - Incendie - Un incendie a détruit une meule de blé appartenant à M. Félicien Quiquemelle, cultivateur. Auteur soupçonné.

Février 1902 - Un noyé. - Mardi dernier, le corps du nommé Gard, âgés de 18 ans, a été trouvé dans le marais.

Septembre 1902 - Bureau de poste. - Par arrêté en date d'hier, du Sous-secrétaire d'État des

Postes et des Télégraphes, la création d'un bureau de poste est autorisée dans cette commune.

Juin 1903 - Naufrage. - Un marin-pêcheur de Saint-Aubin et un autre de Bernières coulent avec leur barque, "assaillis par un coup de mer".

Décembre 1903 - Accident. - Lundi vers 3 heures de l'après-midi, M. Augustin Lemoine, cultivateur, conduisait une voiture de moellons. En traversant un passage à niveau de la ligne de chemin de fer, il trébucha sur des cailloux et tomba si malheureusement qu'une roue lui passa sur le corps.

Relevé par des témoins de l'accident, M. Lemoine a été transporté à son domicile, où il a reçu les soins du docteur Tourmente. Il a un doigt de la main droite écrasé, il éprouve de très vives douleurs internes.



Le passage à niveau avec le sémaphore en arrière-plan

Juin 1905 - Un accident. - Dimanche vers 7 heures et demie du soir, un accident est arrivé à un sieur Lacour qui, en voulant, à marée haute aller chercher de l'eau dans une barrique, perdit pied et allait infailliblement périr sans le dévouement de M. Pestel, conseiller municipal, qui heureusement, se trouvait sur la plage avec sa famille, n'hésita pas à se jeter dans l'eau et fut assez heureux de retirer

Lacour sain et sauf. Voulant se soustraire aux félicitations des personnes accourues, M. Pestel rentra chez lui.

Août 1905 - Des malfaiteurs. - Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs restés inconnus ont fracturé huit cabines et jeté à la mer les objets qu'elles contenaient. Heureusement, les cabines ne refermaient aucun objet précieux. Le préjudice causé est de 200 francs environ. Une enquête est ouverte.



Les cabines de bain

Septembre 1907 - Sauvetage d'un enfant. - Un incident s'est produit mercredi dernier sur la plage de Bernières. La mer montante avait charrié des planches reliées entre elles par des traverses boulonnées.

Deux enfants eurent l'idée de monter dessus. Aussitôt les enfants installés sur l'épave, celle-ci s'éloigna du bord du flot et se dirigea vers le large. L'un des enfants sauta dans l'eau juste à temps et, tout trempé, légèrement blessé à la main, à moitié mort de peur, il put gagner le rivage. Mais l'autre enfant n'eut pas la même agilité et la mer l'entraîna au large sur l'épave. Heureusement, une dame qui passait entendit les cris désespérés de l'enfant ; elle s'empressa d'aller chercher du secours. De braves marins accoururent et avec une promptitude digne de louanges, mirent à l'eau un canot et ramèrent vigoureusement vers l'enfant. Ils l'atteignirent et le ramenèrent après quelques minutes d'effort. Nous félicitons les braves marins de Bernières qui ont assurément sauvé, grâce à leur agilité si prompte, la vie de l'enfant en péril.

Septembre 1908 - Accident. - Lundi soir vers 8 heures 50, à environ 300 mètres de la gare de Bernières, le mécanicien du chemin de fer de

Caen à la mer, crut apercevoir un homme couché sur la voie. Il renversa immédiatement la vapeur, mais ne put arrêter assez vite. Le cylindre a atteint cet homme, un nommé Jules Biot, 39 ans, domestique à Bernières, et l'a rejeté de côté. Lorsque le train fut arrêté, on constata que le blessé était atteint à la tête, et en raison de la gravité de sa blessure, il fut ramené à Caen par le train suivant et admis à l'hôpital. L'enquête qui se poursuit a établi que Biot était en état complet d'ivresse.

Mai 1912 - Découverte d'un cadavre. - Le 14, on a trouvé le cadavre de Constant Lecourtois, 53 ans, domicilié à Vincennes, que la mer, en se retirant, avait laissé sur le sable. Cet homme avait été vu quelques instants auparavant, inquiet et agité. On croit à un suicide.

Mai 1912 - Accident. - Le 16, le gendarme Sarrat, se rendant en service à Courseulles, a été assailli à la Rive, commune de Bernières-sur-Mer, par un jeune chien appartenant à M. Aubrée, cultivateur, et qui l'a fait tomber de bicyclette. Dans sa chute, il s'est assez sérieusement blessé au poignet.

Juin 1913 - Accident ou suicide ? - On a trouvé dans le lavoir communal le cadavre d'une alcoolique, la veuve Lepetit, 63 ans, journalière. On ne saura peut-être jamais si elle y est tombée accidentellement ou si elle s'est suicidée.



Les abords du lavoir

Novembre 1913 - Un suicide - La veuve Vautier, 60 ans, sans profession, s'est asphyxiée avec un réchaud à charbon. On dit que cette femme avait des embarras d'argent et que désespérée de ne pouvoir y faire face, elle a pris une fatale détermination.

A suivre ...
Vifs remerciements à Catherine Hentjen pour les sources documentaires.

Maison
Boutique



Du mardi au samedi :
14 h - 19 h

La Demeure du Lin

Tissu au mètre, Linge de maison

Hameau de la Mare - 146410 ANGUERNY (RD79)
Tél. 02 31 80 35 46 - v.perrette@wanadoo.fr



**BURES
FLEURS**



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

*Boutique
l'Air Marin*

*Déco
Senteur*

Carterie - Vêtements

Saint-Aubin/mer 02.31.97.26.36



TTC



404, route de Langrune - 14700 ST-AUBIN-MER
☎ 02 31 97 17 03

MENUISERIES



Portes - Fenêtres - Stores
Volets - Portails - Clôtures

168, rue du Général Leclerc - 14990 Bernières-sur-mer
02 31 97 48 33 **06 08 10 13 63**

AU COURS DES HALLES

HESLOUIS FRANCIS

4 rue Foch
14750 St Aubin/Mer

Téléphone : 02 31 96 58 94



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE - VOLAILLES**
Viandes de 1^{re} Qualité
MAISON DE CONFIANCE

31, rue de la Mer
14470 Courseulles sur Mer
Tél. 02 31 37 45 02

Tapisserie, Agencement, Décoration



Met ses compétences à votre disposition

Tenture murale, confection de rideaux,
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Mal Foch 14990 BERNIERES S-MER
Tél.: 02 31 96 69 77 Fax: 02 31 96 60 07



**S.A.R.L. GARAGE
M. THOMAS**
Agent



www.garagerenault-berniere.com

Route de Courseulles • 14990 Bernières-sur-mer • Tél. 02 31 96 45 43

Beaudoux SARL
Image - Son - Électroménager - Antennes

400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30 - 12h - 14h - 19h

Z.I. Route de Revers - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40

LE GRANNONA
CRÊPERIE - GRILL

12 PLACE DU 6 JUIN
14990 BERNIÈRES S/MER
02 31 37 19 48
GRANNONA14@GMAIL.COM

Hair Marine
Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

Journée continue Vendredi et Samedi

5, rue Abbé Blin - 14990 Bernières sur Mer
Tél. 02 31 36 08 66

CAFÉ - TABAC - PRESSE
M. et Mme LOUIS

Bar du Centre

14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence **Bleu Marine Immobilier**
près de chez vous

BLEU MARINE
IMMOBILIER

à **BERNIÈRES-SUR-MER**
85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

FNAM
GIC

Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

Ecole d'équitation & poney-club
Promenade chevaux, poneys
Pension chevaux, poneys

Parc Équestre de Bernières-sur-mer

11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81
Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

A
ANQUETIL

16, Avenue de Suède
14110 Condé-sur-Noireau
Tél. 02 31 69 04 26 - Fax. 02 31 69 37 30
E-mail : anquetil@imprimerie-anquetil.fr

« Respirez,
Anquetil s'occupe de tout »

2012

imprifrance
La garantie de l'excellence

FSC
IMPRIM'VERT
PEFC
culture
populaire